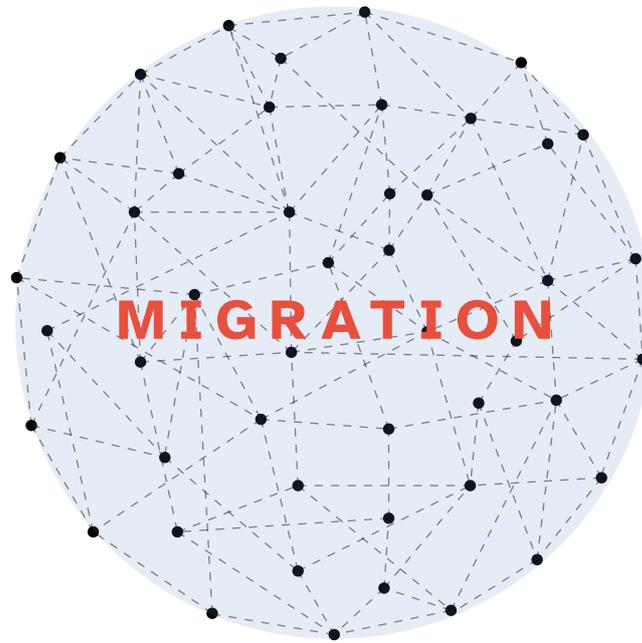


RECUEIL STATISTIQUE SUR LES MIGRATIONS DE ET VERS LA TUNISIE

COLLECTE ANALYSE TENDENCES SOURCES

PROFIL MIGRATOIRE STATISTIQUES



TUNISIENS RESIDENTS A L'ETRANGER

COMPETENCES DONNEES INVESTISSEMENTS

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA MIGRATION

MOHAMED KRIAA
FARES BEN YOUSSEF

2025



Table des matières

| | |
|---|----|
| PREFACE :..... | 4 |
| I. Tendances de la migration internationale des Tunisiens..... | 8 |
| II. Placement des Tunisiens à l'étranger..... | 13 |
| A. La Coopération Technique | 13 |
| B. Les placements de l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant..... | 22 |
| C. Les opérations de Recrutement à l'étranger réalisées par des établissements privés | 23 |
| III. Les Transferts De Fonds Vers La Tunisie | 26 |
| A. Les transferts bancaires..... | 26 |
| B. Les transferts postaux | 29 |
| IV. Les Investissements Des Tunisiens A L'étranger Et De Retour..... | 32 |
| A. Les investissements déclarés dans des projets industriels et de service..... | 32 |
| B. Les investissements agricole..... | 34 |
| V. Les Avantages Au Profit Des Tunisiens A L'étranger Et De Retour | 37 |
| VI. La protection sociale des tunisiens à l'étranger | 38 |
| VII. Les étrangers en Tunisie | 43 |
| A. Les permis de travail accordés aux travailleurs étrangers..... | 43 |
| B. Les étudiants étrangers | 47 |
| C. Les élèves étrangers..... | 49 |
| D. La formation professionnelle des étrangers | 50 |
| VIII. Annexes | 55 |





PREFACE :

Les données statistiques constituent le socle de toute réflexion sérieuse sur les dynamiques migratoires. Elles permettent d'identifier les tendances émergentes, de suivre les évolutions démographiques, et de mieux comprendre les transformations sociales et économiques qui affectent notre monde. Elles sont également essentielles pour concevoir des réponses politiques cohérentes, pragmatiques et adaptées, en particulier pour les pays confrontés à des flux migratoires significatifs.

En Tunisie, comme ailleurs, les phénomènes démographiques -et notamment les migrations - nécessitent une observation rigoureuse et fondée sur des données fiables. Ces données proviennent de sources variées : recensements, enquêtes spécialisées, registres administratifs, toutes produites par des institutions publiques aux mandats complémentaires. Pourtant, elles demeurent souvent dispersées, fragmentées, et parfois difficilement accessibles. Leur centralisation, leur traitement, leur analyse et leur diffusion représentent donc un enjeu stratégique majeur.

C'est dans cette optique que l'Observatoire National de la Migration (ONM) publie la deuxième édition de son *Recueil Statistique sur les migrations de et vers la Tunisie*. Ce rapport s'inscrit pleinement dans les missions fondamentales de l'ONM : collecter, analyser et diffuser des données migratoires actualisées, en les intégrant dans un système d'information national cohérent et accessible.

La réalisation de ce document n'aurait pu aboutir sans l'engagement et la collaboration précieuse de nombreux partenaires. Nous exprimons notre profonde reconnaissance à toutes les institutions productrices de données ayant contribué à ce travail, notamment :



- Ministère des Affaires Étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Étranger (DGAC)
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (Direction Générale du Placement à l'Étranger et de la Main-d'Œuvre Étrangère (DGPEMOE))
- Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII)
- Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA)
- Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI)
- Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT)
- Banque Centrale de Tunisie (BCT)
- La Douane Tunisienne
- La Poste Tunisienne
- Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale (CNRPS)
- Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Nous remercions également chaleureusement le **Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD)** pour son soutien lors de la réalisation de ce recueil, ainsi que **l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)** et le Ministère des Affaires Etrangères du Danemark¹ pour leur contribution à sa publication, et plus largement pour leur soutien constant et leur appui technique à l'ONM.

Enfin, nous saluons le travail rigoureux des équipes de l'Observatoire, ainsi que la mobilisation des experts et consultants associés. Leur professionnalisme, leur sens de l'engagement et leur collaboration ont été essentiels à la réussite de cette publication.

¹ Publication réalisée grâce au soutien financier du Ministère des Affaires Etrangères du Danemark. Les opinions exprimées dans le présent recueil sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues du Ministère des Affaires Etrangères du Danemark.



Les choix méthodologiques ayant guidé ce travail ont été déterminés par la disponibilité, la qualité et la granularité des données recueillies.

Ahlem Hammami ép Mezzi

Directrice Générale

Observatoire National de la Migration (ONM)



INTRODUCTION

La migration constitue un phénomène structurant de l'histoire tunisienne, façonné par des dynamiques économiques, sociales et politiques en constante évolution. Depuis les premières vagues d'émigration organisée dans les années 1960 jusqu'aux tendances migratoires contemporaines, la mobilité des Tunisiens à l'étranger et l'accueil des migrants en Tunisie se sont inscrits dans un cadre fluctuant, marqué par les transformations des marchés du travail, l'évolution des politiques migratoires et l'émergence de nouvelles formes de mobilité. Dans ce contexte, la collecte et l'analyse des données migratoires deviennent essentielles pour comprendre ces dynamiques et orienter les politiques publiques.

Le Recueil Statistique de l'Observatoire National de la Migration (ONM) pour l'année 2024 vise à fournir un état des lieux détaillé des flux et des profils migratoires en Tunisie. Il constitue un outil de référence pour les chercheurs, décideurs et acteurs institutionnels, en mettant à leur disposition des indicateurs précis et actualisés sur l'émigration des Tunisiens et l'immigration en Tunisie.

Dans cette édition, le rapport propose une analyse globale et structurée des différentes dimensions liées à la migration en Tunisie. Il fournit d'abord un état des lieux des tendances migratoires des Tunisiens à l'international, avant d'examiner les mécanismes de placement à l'étranger, qu'ils soient encadrés par la coopération technique, les services publics ou les établissements privés. L'analyse se penche ensuite sur les flux financiers générés par la migration, notamment les transferts de fonds, ainsi que sur les investissements réalisés par les Tunisiens résidant à l'étranger ou de retour au pays. Les avantages spécifiques accordés à cette population et les dispositifs de protection sociale dont elle bénéficie sont également examinés. En parallèle, le rapport accorde une attention particulière à la présence des étrangers en Tunisie, en abordant les aspects liés au travail, à l'éducation et à la formation professionnelle. Enfin, une



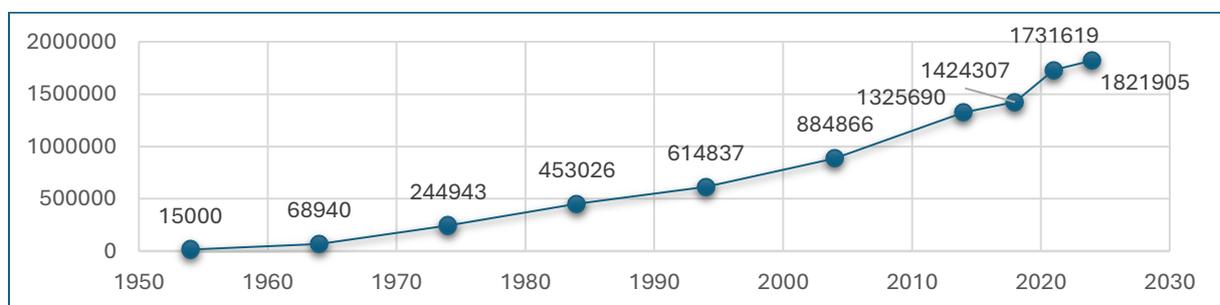
annexe vient compléter les données présentées, offrant un appui documentaire et statistique aux analyses développées.

À travers cette publication, l'ONM entend renforcer la production et la diffusion de données statistiques fiables sur la migration, en vue d'alimenter les réflexions stratégiques.

I. Tendances de la migration internationale des Tunisiens

La migration des Tunisiens représente un phénomène historique. Sans remonter à des dates trop lointaines, on peut considérer que les premières vagues de migration, d'une manière organisée, remontent au début des années soixante du XXe siècle. Le nombre des Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE) a beaucoup évolué depuis, prenant des allures de croissance constante, notamment depuis les années 2000. Comme le suggère la figure ci-dessous.

Figure 1 : Evolution des effectifs des TRE (1954-2023)



Source : DGAC (MAEMTE)

Les statistiques fournies par le Ministère des Affaires Étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Étranger permettent d'avoir un aperçu détaillé de la répartition et des caractéristiques de la communauté tunisienne résidant à l'étranger.

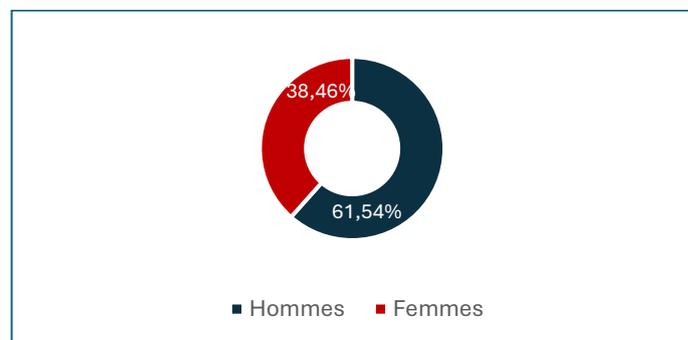
Tableau 1 : Statistiques communauté tunisienne à l'étranger par continent en 2023

| Continent | Effectif | % |
|--------------------|----------------|--------------|
| Europe | 1545255 | 84.8% |
| Monde Arabe | 195591 | 10.7% |
| Amerique | 70086 | 3.8% |
| Afrique | 7113 | 0.4% |
| Asie | 3860 | 0.2% |
| Total | 1821905 | 100% |

Source : DGAC (MAEMTE)

Le premier tableau, qui présente la répartition des Tunisiens à l'étranger par continent, indique que l'Europe est de loin la principale destination, avec 1 545 255 Tunisiens, représentant 84,8 % du total des TRE. Cette forte concentration s'explique par des flux migratoires historiques vers des pays comme la France, l'Italie ou l'Allemagne. Le Monde arabe constitue la deuxième destination avec 195 591 Tunisiens (10,7 %), un chiffre relativement important en raison des opportunités professionnelles, notamment dans les pays du Golfe. L'Amérique (essentiellement l'Amérique du Nord) accueille 70 086 Tunisiens (3,8 %), tandis que la présence en Afrique (7 113 personnes, 0,4 %) et en Asie (3 860 personnes, 0,2 %) reste faible.

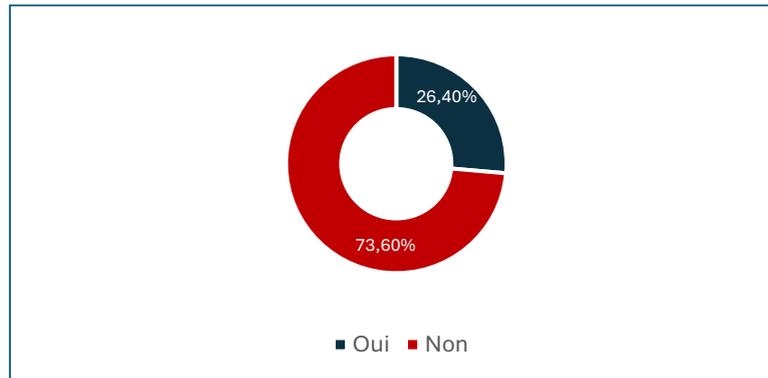
Figure 2 : Statistiques communauté tunisienne à l'étranger par genre en 2023



Source : DGAC (MAEMTE)

Le graphique ci-dessus présente la répartition par genre de la diaspora tunisienne. On constate une prépondérance masculine, avec 1 121 124 hommes (61,54 %) contre 700 781 femmes (38,46 %).

Figure 3 : La répartition des tunisiennes par l'obtention d'une double nationalité en 2023

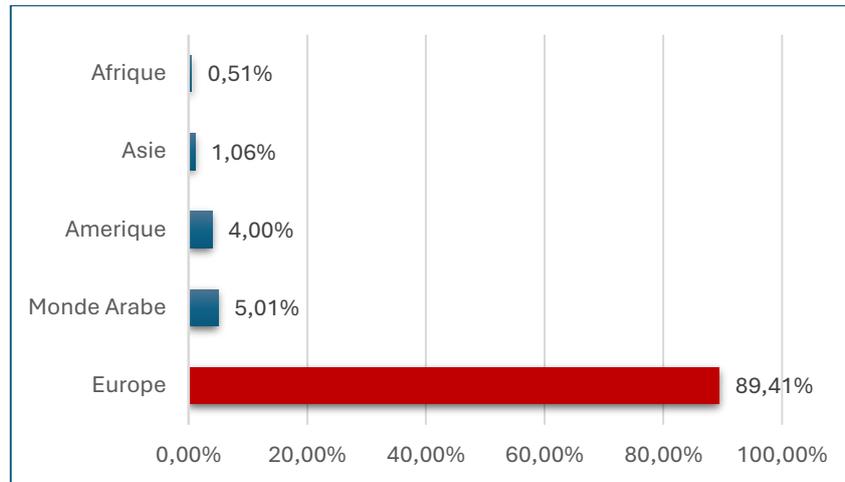


Source : DGAC (MAEMTE,)

La figure 3 montre que 480 895 personnes, soit 26,40 %, possèdent une double nationalité, tandis que 1 341 010 individus (73,60 %) présentent uniquement la nationalité tunisienne. Ces chiffres indiquent qu'un peu plus d'un quart des Tunisiens résidant à l'étranger ont obtenu une seconde nationalité, ce qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment la durée de résidence dans le pays d'accueil, les politiques de naturalisation, les mariages mixtes ou encore la naissance dans un pays octroyant automatiquement la citoyenneté (à partir de la deuxième génération).



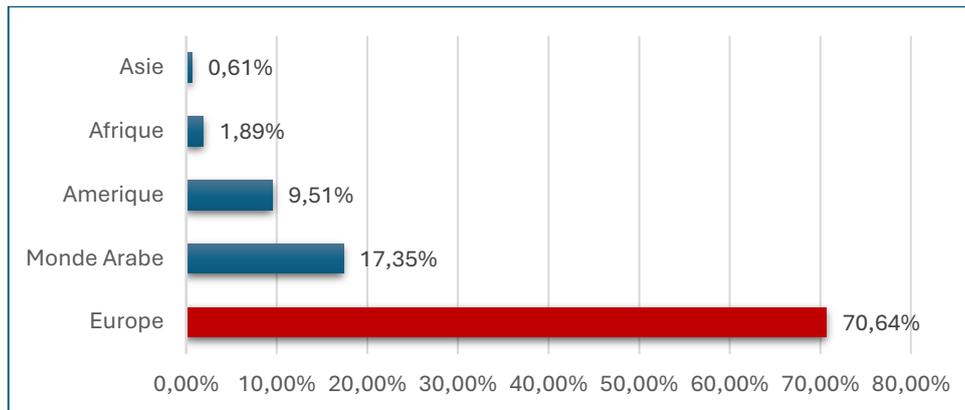
Figure 4 : Statistiques des étudiants tunisiens à l'étranger en 2023



Source : DGAC (MAEMTE)

La figure 4 montre que L'Europe est, encore une fois, la principale destination des étudiants, avec 67 136 inscrits (89,41 %), en plus de la proximité géographique et du facteur historique, cela s'expliquerait aussi par la diversité et l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur, notamment en France, en Allemagne et en Italie. Le Monde arabe suit avec 3 764 étudiants (5,01 %), principalement en raison des programmes d'échange et des liens historiques avec certains pays comme l'Arabie Saoudite ou les Émirats arabes unis. L'Amérique, avec 3 007 étudiants (4 %), attire principalement ceux qui poursuivent des formations spécialisées. L'Asie (793 étudiants, 1,06 %) et l'Afrique (384 étudiants, 0,51 %) restent des destinations minoritaires.

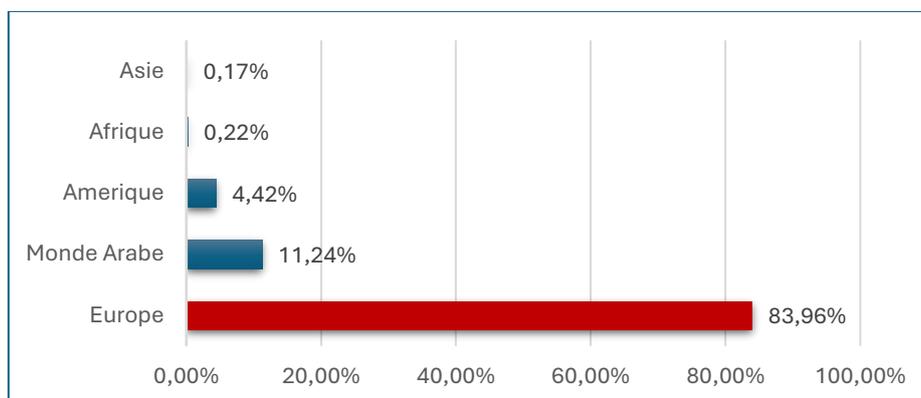
Figure 5 : Statistiques des cadres tunisiens à l'étranger en 2023



Source : DGAC (MAEMTE)

La figure 5 montre que l'Europe reste la destination privilégiée, concentrant 107 402 cadres (70,64 %), tandis que le Monde arabe accueille 26 373 cadres (17,35 %), notamment dans les secteurs de l'ingénierie, de la santé et de l'enseignement. L'Amérique attire 14 462 cadres (9,51 %), souvent des profils hautement qualifiés. L'Afrique (2 874 cadres, 1,89 %) et l'Asie (930 cadres, 0,61 %) affichent des effectifs plus réduits. Il est fort édifiant de noter que la répartition géographique des cadres tunisiens est similaire à celle des étudiants.

Figure 6 : Statistiques des sans-emploi tunisiens à l'étranger



Source : DGAC (MAEMTE)

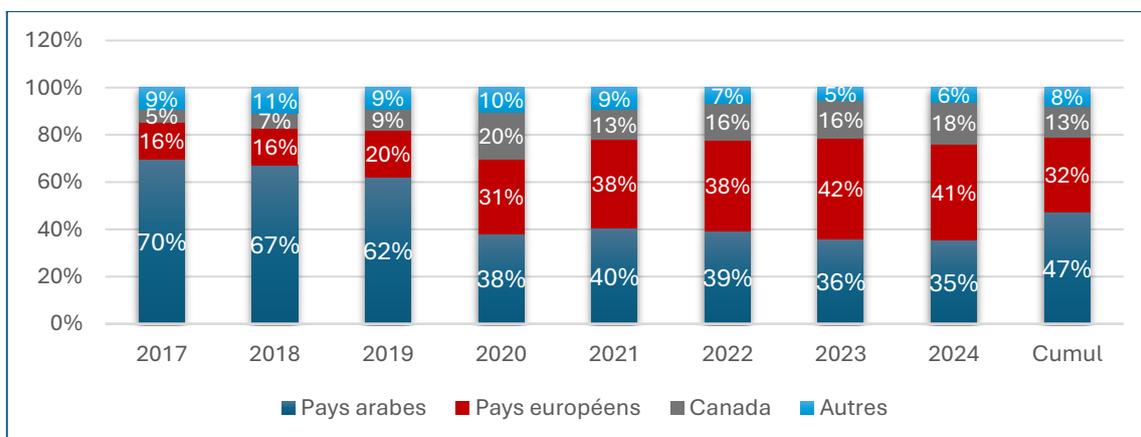


La figure 6 s'intéresse aux Tunisiens sans emploi résidant à l'étranger. La tendance générale reste similaire aux autres catégories, avec une concentration en Europe (219 915 personnes, 83,96 %). Cela pourrait être attribué aux difficultés d'insertion sur le marché du travail ou à des périodes de transition entre deux emplois. Le Monde arabe recense 29 432 Tunisiens sans emploi (11,24 %), l'Amérique 11 579 (4,42 %), tandis que l'Afrique (577 personnes, 0,22 %) et l'Asie (433 personnes, 0,17 %) affichent des effectifs marginaux. Ces disparités géographiques peuvent également refléter des logiques migratoires différenciées selon les régions, notamment la prévalence du regroupement familial en Europe, contrastant avec des politiques migratoires plus restrictives ou sélectives dans d'autres zones, ainsi que des écarts structurels entre l'offre et la demande de travail, liés aux spécificités des marchés de l'emploi locaux.

II. Placement des Tunisiens à l'étranger

A. La Coopération Technique

Figure 7 : Évolution des placements par régions de destination (%)



Source : Agence Tunisienne de Coopération Technique



L'ATCT a été établie en vertu de la loi n°35 de 1972, qui définit ses missions principales. Celles-ci consistent à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de coopération technique de la Tunisie envers les pays amis et les organisations internationales. L'ATCT a également pour mandat de promouvoir cette coopération en identifiant les compétences disponibles et en explorant de nouvelles opportunités pour le placement des Tunisiens à l'international. De plus, elle est chargée de gérer administrativement le personnel tunisien détaché à l'étranger dans le cadre de ces programmes de coopération.

L'analyse du graphique sur les placements de l'ATCT par région met en évidence une recomposition progressive des destinations des travailleurs tunisiens recrutés à l'étranger, dans le cadre de la coopération technique. L'évolution des parts relatives des différentes régions sur la période 2017-2024 révèle un net déclin du poids des pays arabes dans ces placements, au profit d'une montée en puissance des pays européens et, dans une moindre mesure, du Canada.

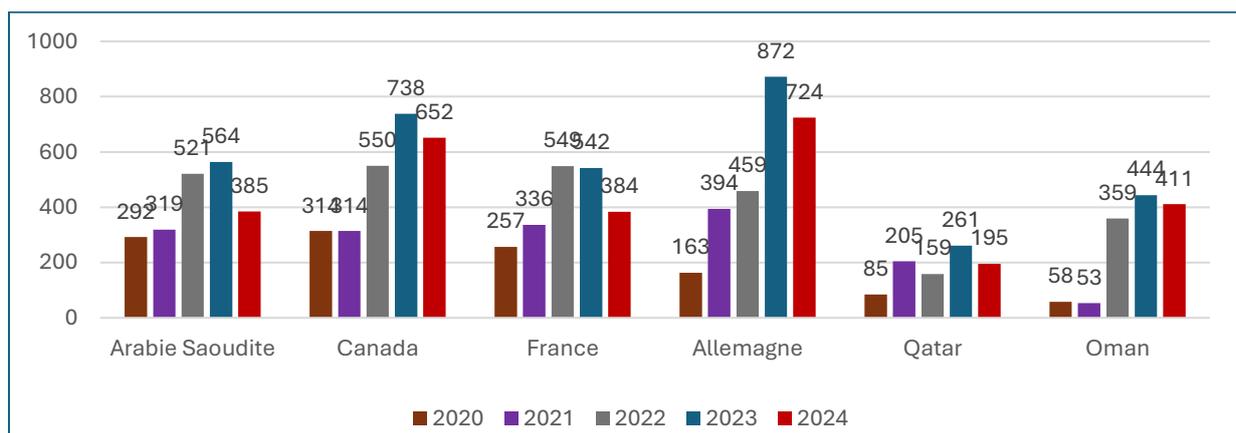
En 2017, les pays arabes représentaient 70 % des placements effectués par l'ATCT, un niveau qui s'est progressivement réduit pour atteindre seulement 35 % en 2024. Cette diminution s'est accélérée à partir de 2020, avec un effondrement marqué à 38 %, ce qui pourrait être lié aux répercussions économiques et aux restrictions migratoires engendrées par la crise sanitaire. Depuis lors, la part des placements vers cette région a continué de diminuer légèrement, stabilisant la tendance baissière amorcée bien avant la pandémie. En valeur absolue, le nombre de placements vers les pays arabes a fortement chuté, passant de 1 952 en 2019 à seulement 597 en 2020, avant de connaître une reprise partielle, sans toutefois retrouver les niveaux antérieurs, atteignant 1 283 en 2024.

Parallèlement, les pays européens ont vu leur part progresser de manière significative, passant de 16 % en 2017 à 41 % en 2024. Cette hausse a été particulièrement marquée à partir de 2020, où leur part a bondi à 31 %, puis à 38 % en 2021 et s'est maintenue à ce niveau jusqu'en 2023.

En termes d'effectifs, les placements vers l'Europe ont connu une hausse régulière, passant de 334 en 2017 à un pic de 1 906 en 2023, traduisant une dynamique croissante aussi bien en part relative qu'en volume. Ce renforcement du poids des destinations européennes peut s'expliquer par une diversification des opportunités professionnelles en Europe, notamment en lien avec les besoins accrus de main-d'œuvre dans certains secteurs, ainsi qu'une évolution des politiques migratoires favorisant certains profils qualifiés.

Le Canada, bien que représentant une part plus faible des placements, affiche une dynamique de croissance notable. Alors qu'il ne captait que 5 % des recrutements en 2017 (soit 112 personnes), sa part a atteint un pic de 20 % en 2020 avec 314 placements, puis s'est légèrement repliée pour se stabiliser à 18 % en 2024 (652 placements). Cette évolution en volume et en proportion suggère une attractivité croissante du marché du travail canadien pour les travailleurs tunisiens, probablement portée par des politiques migratoires incitatives et des besoins spécifiques dans certains secteurs professionnels.

Figure 8 : Évolution des placements par pays (les 6 pays les plus importants)



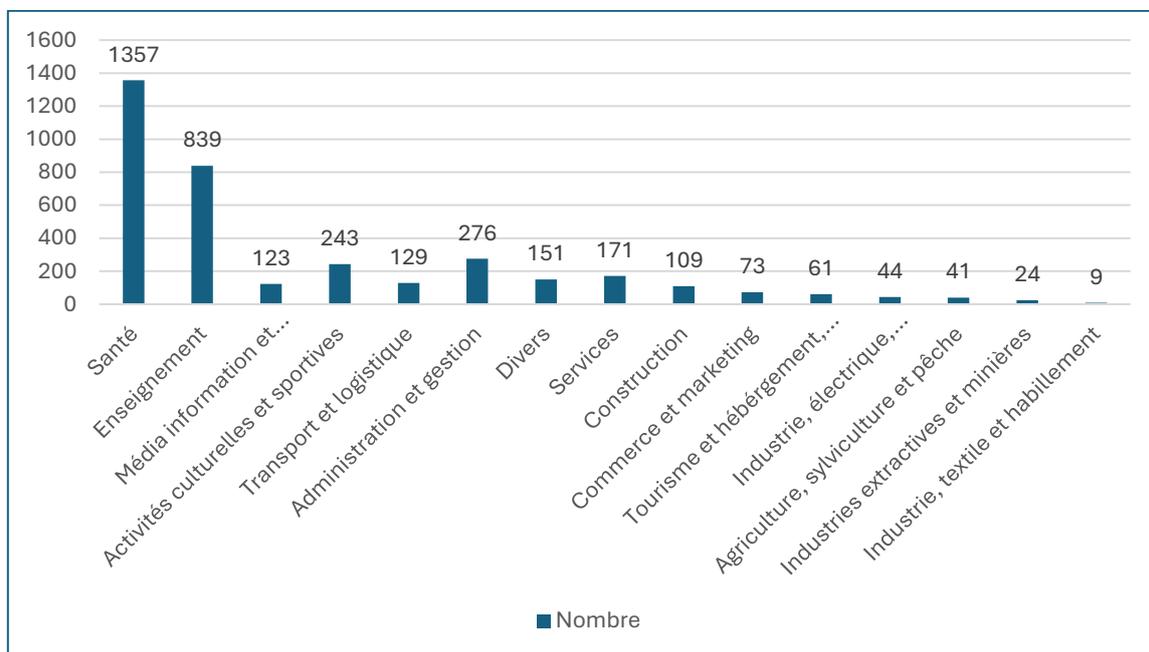
Source : Agence Tunisienne de la Coopération Technique

L'évolution des placements de l'ATCT par pays entre 2020 et 2024 met en évidence une recomposition progressive des principales destinations des travailleurs tunisiens à l'étranger. Sur l'ensemble de la période, l'Arabie saoudite demeure la première destination en termes

absolus, avec un cumul de 1981 placements. Le Canada et l'Allemagne enregistrent une forte progression, tandis que la France maintient une position relativement stable bien que non monotone. Le Qatar et Oman, bien que figurant parmi les six principales destinations, connaissent des évolutions plus contrastées.

Dans l'ensemble, ces évolutions traduisent un déplacement progressif des flux de travailleurs tunisiens des pays du Golfe vers des destinations occidentales, en particulier le Canada et l'Allemagne, qui offrent possiblement des perspectives d'emploi plus attractives et des opportunités d'intégration professionnelle et sociale plus pérennes. L'Arabie saoudite et le Qatar, bien qu'historiquement majeurs, voient leur attractivité diminuer, tandis que la France maintient sa place comme destination clé.

Figure 9 : La répartition des recrutements par secteur en 2024



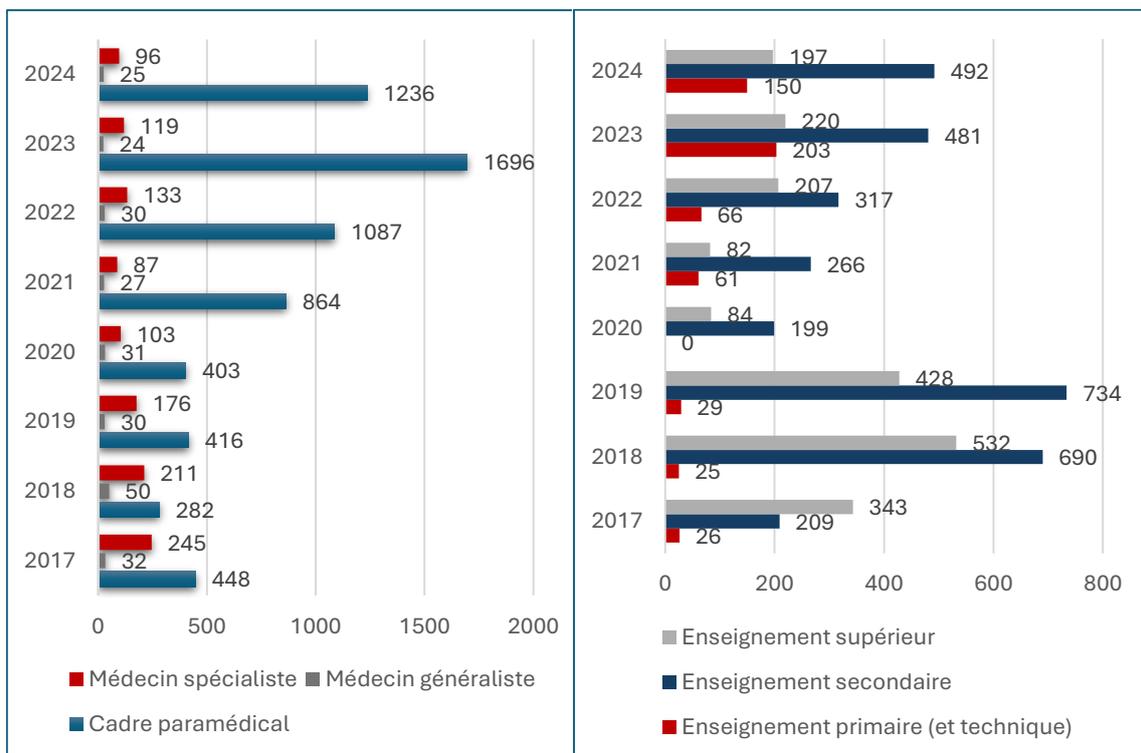
Source : Agence Tunisienne de la Coopération Technique

L'analyse des recrutements par secteur en 2024 met en évidence la prédominance des domaines de la santé et de l'enseignement, qui concentrent respectivement 1 357 et 839 placements, soit plus de la moitié des affectations totales. Cette tendance reflète la forte demande internationale

pour les professionnels de santé et d'éducation, notamment dans les pays occidentaux et du Golfe.

D'autres secteurs comme l'administration et la gestion (276), les activités culturelles et sportives (243) ou encore les médias et la communication (123) enregistrent un volume plus modéré de recrutements, traduisant une diversification des opportunités professionnelles pour les travailleurs tunisiens à l'étranger. À l'inverse, des secteurs historiquement liés à l'emploi international, comme le transport et la logistique (129), la construction (109) ou l'industrie électrique et mécanique (44), affichent des chiffres plus faibles, suggérant un déplacement progressif des flux migratoires vers de nouveaux horizons.

Figure 10 : L'évolution des placements dans les secteurs de la santé l'enseignement entre 2017&2024



Source : Agence Tunisienne de Coopération Technique



L'évolution des recrutements dans les domaines de la santé et de l'enseignement illustre des dynamiques contrastées mais révélatrices des besoins du marché international. Dans le secteur de la santé, le nombre de recrues a plus que doublé entre 2017 (725) et 2023 (1 839), avant de connaître un léger recul en 2024 (1 357). Cette hausse a été principalement portée par les cadres paramédicaux, dont les recrutements ont fortement augmenté, passant de 448 en 2017 à un pic de 1 696 en 2023, avant de redescendre à 1 236 en 2024. À l'inverse, les médecins généralistes et spécialistes ont connu une évolution plus stable, avec un volume de placements limité (respectivement 249 et 1 170 sur l'ensemble de la période). Cette dynamique traduit une demande accrue pour les professions paramédicales, en lien avec les besoins des systèmes de santé étrangers, notamment dans les pays du Golfe et en Europe surtout après la pandémie du covid-19. Le secteur de l'enseignement a connu une forte volatilité. Après un pic de 1 247 recrutements en 2018, le nombre d'enseignants placés à l'étranger a chuté en 2020 (283), avant de repartir à la hausse pour atteindre 904 en 2023, puis 839 en 2024. Cette évolution est marquée par la croissance des placements dans l'enseignement secondaire, qui représente la majorité des recrutements, atteignant 492 en 2024. L'enseignement primaire et technique a connu une augmentation significative à partir de 2022, atteignant 203 recrutements en 2023 et 150 en 2024. L'enseignement supérieur, en revanche, affiche une tendance à la baisse, passant de 343 recrutements en 2017 à seulement 197 en 2024. Ces tendances suggèrent une forte demande pour les enseignants du secondaire, probablement en raison du développement des établissements scolaires internationaux, tandis que l'enseignement supérieur semble plus sélectif ou astreint à des contraintes d'accès spécifiques.

Tableau 2: La répartition des coopérants par genre et Statut matrimonial en 2024

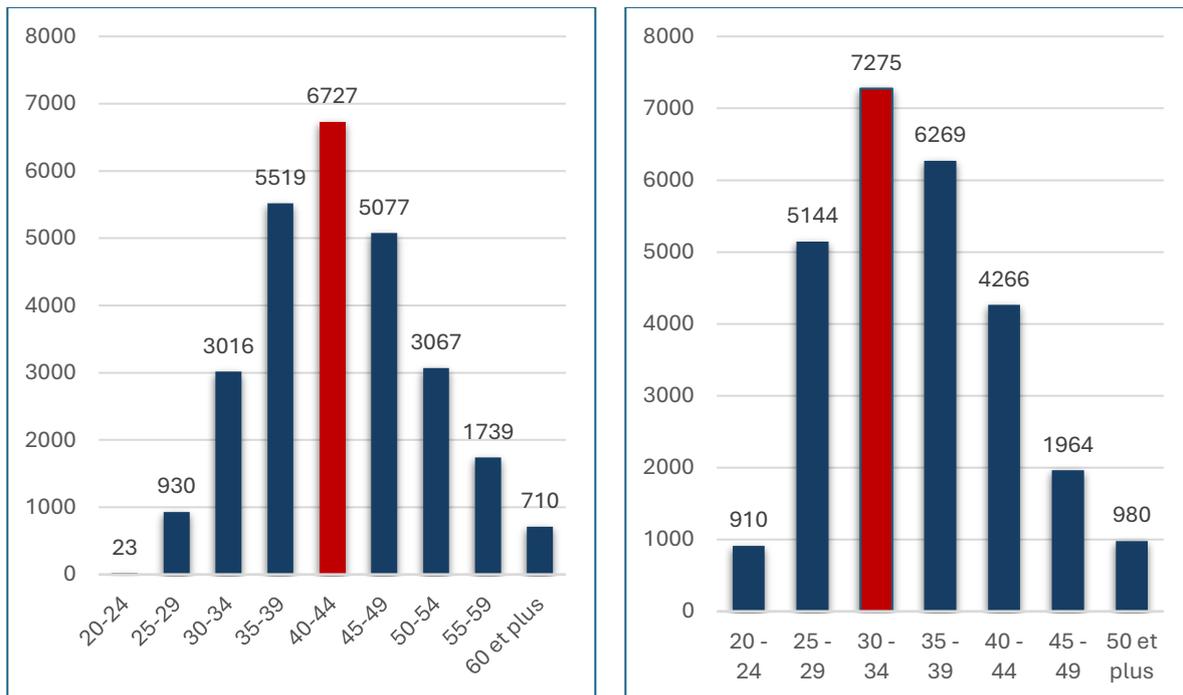
| Statut matrimonial | Homme | Femme | Total |
|--------------------|----------------------|----------------------|--------------|
| Célibataire | 6228 (58.6%) | 4399 (41.4%) | 10627 |
| Marrié.e | 5830 (62.5%) | 3492 (37.5%) | 9322 |
| Divrocé.e | 3831 (56.9%) | 2898 (40.4%) | 6729 |
| Veuf(ve) | 37 (28.4%) | 93 (71.6%) | 130 |
| Total | 15926 (59,4%) | 10882 (41,6%) | 26808 |

Source : Agence Tunisienne de Coopération Technique

Figure 11 : Répartition des coopérants selon

la tranche d'âge actuelle

et au départ



Source : Agence Tunisienne de Coopération Technique

L'analyse des coopérants placés par l'ATCT encore en poste à l'étranger met en lumière des dynamiques démographiques et sociodémographiques intéressantes. En termes de statut matrimonial, une majorité relative des coopérants est célibataire (10 627), suivie des personnes

mariées (9 322), tandis que les divorcés représentent une part non négligeable avec 6 729 individus. La répartition par genre révèle que les hommes (15 926) sont plus nombreux que les femmes (10 882), cette tendance étant visible dans toutes les catégories matrimoniales, bien que l'écart soit plus marqué chez les célibataires et les mariés. La structure par âge montre une concentration significative des coopérants dans les tranches d'âge intermédiaires, avec un effectif maximal entre 40 et 44 ans (6 727) et une présence encore forte dans les groupes 35-39 ans (5 519) et 45-49 ans (5 077). En revanche, les moins de 30 ans sont très peu représentés, avec seulement 23 coopérants âgés de 20 à 24 ans et 930 entre 25 et 29 ans. Cette répartition suggère que l'expérience professionnelle joue un rôle clé dans la mobilité à l'international. L'analyse de l'âge au moment du départ confirme cette tendance. Une grande partie des coopérants sont partis à l'étranger entre 30 et 39 ans (13 544 individus), période correspondant souvent à une stabilisation professionnelle et familiale. La faible proportion des départs avant 30 ans (6 054 individus) indique une insertion plus tardive dans des circuits de coopération internationale, possiblement en raison des exigences d'expérience et de qualification.

Figure 12 : Évolution du nombre des coopérants de retour

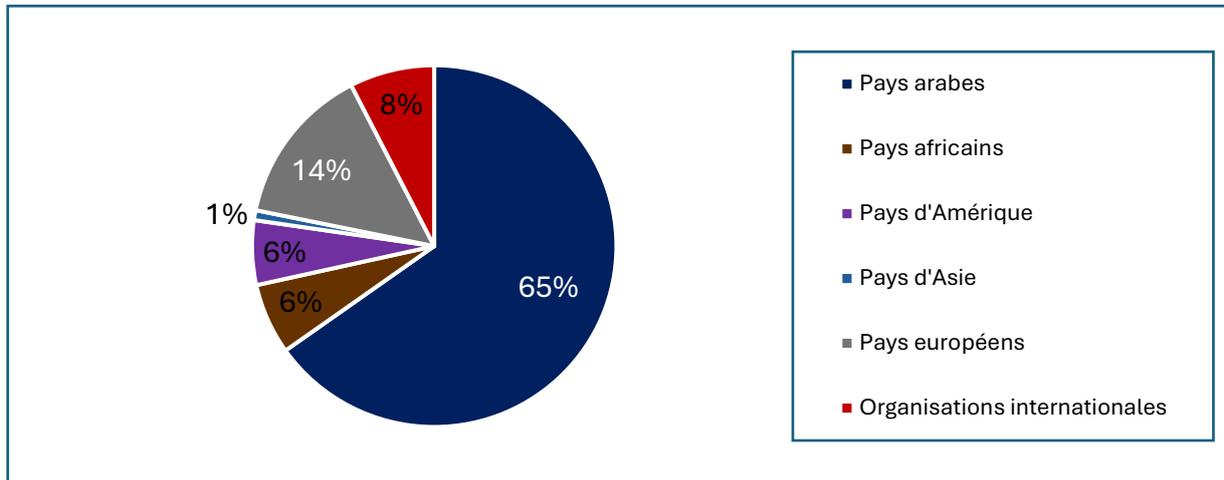


Source : Agence Tunisienne de Coopération Technique

L'analyse des coopérants tunisiens de retour met en évidence une dynamique fluctuante au fil des années. Entre 2014 et 2024, les retours oscillent entre un minimum de 1 135 en 2014 et un pic de 1 864 en 2016. Si l'on observe une relative stabilité sur la période récente, avec des chiffres variant autour de 1 200 à 1 300 retours annuels depuis 2018, certaines années connaissent des hausses notables, comme en 2020 où les retours atteignent 1 478, probablement

en raison des effets de la pandémie de COVID-19 sur les opportunités d'emploi à l'étranger et les conditions de travail des expatriés tunisiens.

Figure 13 : La répartition des Coopérants de retour par région en 2024



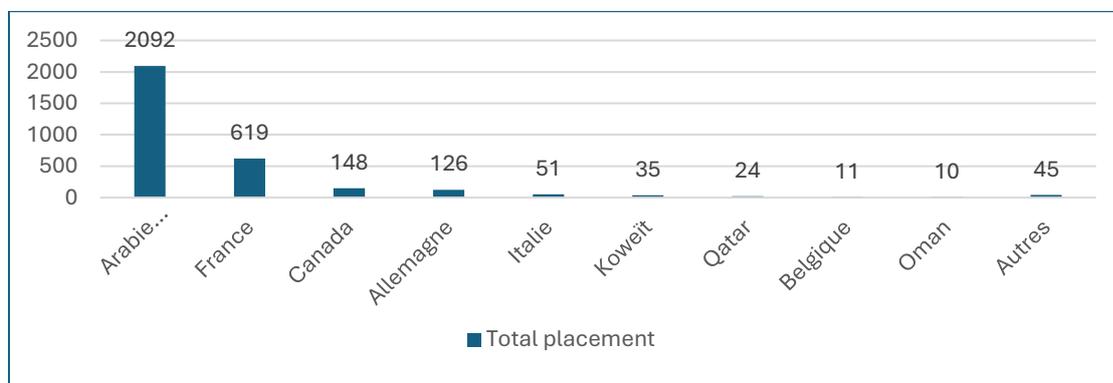
Source : Agence Tunisienne de Coopération Technique

La répartition régionale des retours montre une concentration marquée des coopérants revenant des pays arabes, qui représentent 65 % du total. Ce chiffre reflète la prépondérance de cette région dans les placements réalisés par l'ATCT et suggère que la majorité des missions de coopération technique concernent des pays du Golfe et du Maghreb. Les retours en provenance des pays européens, bien qu'en nette augmentation dans les flux de départ ces dernières années, ne représentent que 14 % du total. De manière plus marginale, 6 % des retours proviennent des Amériques et 6 % d'Afrique, tandis que l'Asie est un foyer de retour plus restreint (1 %). Par ailleurs, 8 % des coopérants de retour ont exercé dans des organisations internationales, illustrant l'engagement d'une partie des expatriés tunisiens dans des structures multilatérales avant leur retour au pays. Ces tendances confirment que la coopération technique demeure un levier important de mobilité temporaire, avec des trajectoires qui, dans la majorité des cas, se réalisent dans un cadre régional. Les retours, bien qu'étalés dans le temps, traduisent ainsi un

renouvellement constant des générations de coopérants et posent la question de leur réinsertion professionnelle en Tunisie après des expériences souvent longues et qualifiantes à l'étranger.

B. Les placements de l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant

Figure 14 : Répartition des opérations de recrutement à l'étranger pour l'année 2024 par pays d'admission

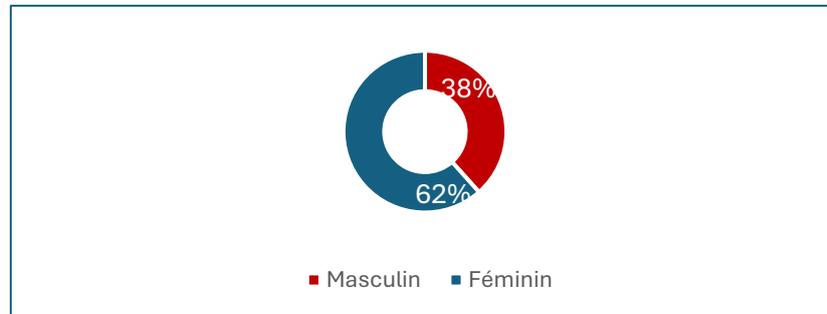


Source : l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant

En 2024, la répartition des opérations de recrutement à l'étranger pour les Tunisiens, selon l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI) avec volume globale de 3161 personnes, montre une concentration significative des placements dans certains pays. L'Arabie Saoudite domine largement avec 2 092 placements, représentant plus de 66% du total. Viennent ensuite la France avec 619 placements, soit environ 19,6% du total, et le Canada avec 148 placements (4,7%) et l'Allemagne avec 126 placements (3,9%). Les autres pays comme, l'Italie, le Koweït et le Qatar enregistrent des chiffres beaucoup plus faibles, reflétant probablement des demandes moins élevées ou des préférences spécifiques des travailleurs tunisiens pour des destinations offrant des opportunités d'emploi plus nombreuses ou plus adaptées à leurs qualifications. En tout, 3 161 placements ont été réalisés, avec une large part concentrée dans les pays du Golfe, notamment l'Arabie Saoudite et la France.

C. Les opérations de Recrutement à l'étranger réalisées par des établissements privés

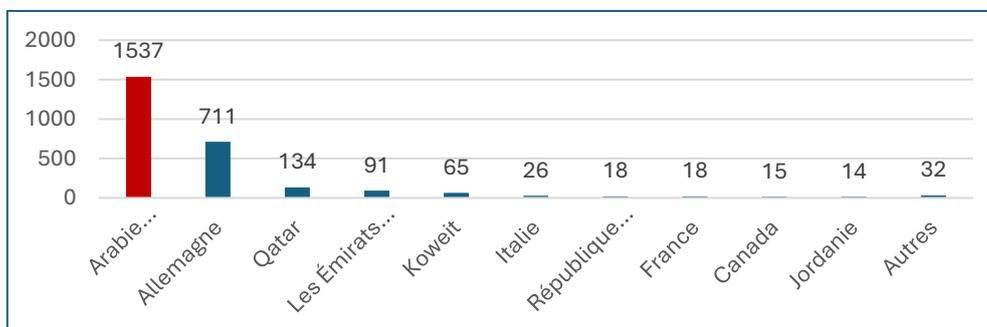
Figure 15: Répartition par genre des opérations de recrutement à l'étranger réalisées par Les établissements privés en 2024



Source : Direction Générale du placement à l'étranger et de la main d'œuvre étrangère

Les recrutements à l'étranger réalisés par les établissements privés qui cumulent 2661 personnes en 2024 concernent majoritairement des femmes (62 %), reflétant une forte demande dans des secteurs féminisés comme la santé, l'éducation et la coiffure. À l'inverse, les hommes (38 %) sont moins représentés, ce qui peut s'expliquer par une spécialisation des recrutements dans des métiers où la main-d'œuvre féminine est particulièrement recherchée.

Figure 16 : Répartition par pays d'accueil des opérations de recrutement à l'étranger réalisées par des établissements privés recrutant à l'étranger en 2024



Source : Direction Générale du placement à l'étranger et de la main d'œuvre étrangère



L'analyse de la répartition des opérations de recrutement à l'étranger menées par des établissements privés en 2024 met en évidence une concentration très marquée sur certains pays, principalement l'Arabie saoudite et l'Allemagne. Avec respectivement 1 537 et 711 opérations, ces deux destinations cumulent près de 85 % des recrutements effectués, ce qui suggère une forte demande de main-d'œuvre dans ces pays, probablement en raison de besoins sectoriels spécifiques, notamment dans la santé, l'ingénierie ou les services. L'Arabie saoudite, en tête avec plus de la moitié des recrutements (57,8 %), illustre une dépendance des employeurs privés aux opportunités offertes par ce pays, qui reste un pôle majeur d'accueil pour les travailleurs étrangers, notamment tunisiens, en raison de politiques de recrutement ouvertes dans les secteurs médical, éducatif et de la construction. L'Allemagne, en seconde position (26,7 %), se distingue par un nombre d'opérations plus faible que l'Arabie saoudite mais significatif, traduisant l'attractivité croissante de ce marché du travail, notamment pour les professions hautement qualifiées dans les domaines de la santé et de l'ingénierie. Cette tendance est cohérente avec les initiatives allemandes visant à attirer des travailleurs étrangers pour pallier le vieillissement démographique et le déficit de main-d'œuvre dans certaines industries. En revanche, les autres pays du Golfe, bien que traditionnellement récepteurs de main-d'œuvre tunisienne, affichent un nombre d'opérations relativement faible en comparaison : le Qatar (134), les Émirats arabes unis (91) et le Koweït (65) totalisent ensemble 290 recrutements, soit 10,9 % du total. Cette disparité peut résulter de quotas plus restrictifs, d'un ralentissement de la demande ou d'une concurrence accrue avec d'autres bassins d'émission de migrants. L'Europe du Sud et l'Amérique du Nord restent des destinations marginales en termes de recrutement direct par des établissements privés tunisiens. L'Italie (26), la France (18) et le Canada (15) enregistrent des chiffres bien inférieurs à ceux des pays du Golfe et de l'Allemagne.



Tableau 3 : Répartition par spécialité des opérations de recrutement à l'étranger réalisées par les établissements de recrutement privées à l'étranger au cours de l'année 2024

| Secteur | Spécialisation | Nombre | % |
|--|--|--------|------|
| Santé | infirmièr(e) | 539 | 20% |
| | Infirmièr(e) spécialisée | 105 | 4% |
| | médecin | 79 | 3% |
| | physiothérapeute | 52 | 2% |
| | sage-femme | 31 | 1% |
| | Autre | 15 | 1% |
| Sport | Entraîneur sportif | 359 | 13% |
| éducation | Professeur/Enseignant | 333 | 13% |
| Tourisme, hôtels et restaurants | Serveur/Cuisinier/Réceptionniste | 326 | 12% |
| Coiffure et beauté | Coiffeur | 300 | 11% |
| Affaires administratives | Conseiller principal/Assistant administratif/Commis/Réceptionniste | 179 | 7% |
| Monnaie et spécialistes des devises | Ouvrier spécialisé | 154 | 6% |
| agents de bord | hôte | 50 | 2% |
| Techniciens spécialisés | Technicien en radiologie/réseau/pharmacie | 48 | 2% |
| Transport | Conducteur de train/bus/grue | 24 | 1% |
| Mécanique | Électromécanique/Électrique/Électromécanique | 11 | 0% |
| Ingénierie | Ingénieur logiciel/génie civil/audio/pétrolier | 11 | 0% |
| Autres spécialisations | | 45 | 2% |
| Total | | 2661 | 100% |

Source : Direction Générale du placement à l'étranger et de la main d'œuvre étrangère

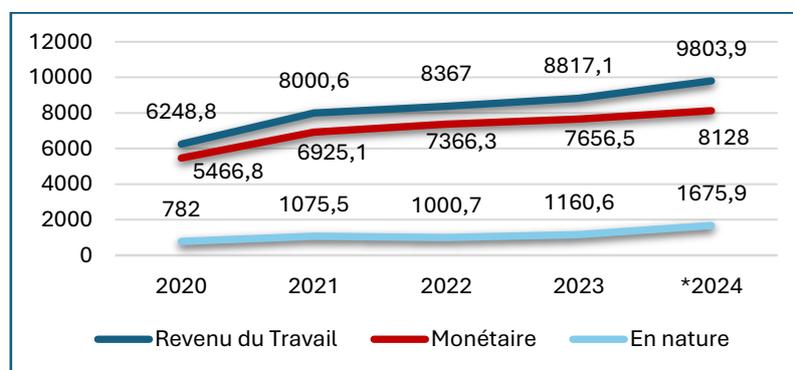


L'analyse révèle une forte concentration des recrutements dans la **santé** (821 recrutements, 30,9 %), avec une prédominance des infirmiers, reflétant la demande croissante en personnel médical, notamment en Europe et dans les pays du Golfe. Le **sport** (359 entraîneurs) et l'**éducation** (333 enseignants) occupent également une place importante, traduisant l'essor des infrastructures sportives et la nécessité d'enseignants qualifiés à l'étranger. Le **tourisme et la restauration** (326 recrutements) et la **coiffure et beauté** (300) illustrent un besoin soutenu de main-d'œuvre qualifiée dans ces secteurs. Les **affaires administratives** (179) et les métiers liés aux **devises** (154) suggèrent une spécialisation ciblée, tandis que les **agents de bord** (50) et les **techniciens spécialisés** (48) restent plus marginaux. Les métiers de l'**ingénierie** et de la **mécanique** (22 recrutements) sont faiblement représentés, indiquant soit un accès plus direct via d'autres canaux, soit une concurrence accrue. Globalement, les recrutements sont largement orientés vers des professions répondant aux besoins spécifiques des pays d'accueil, avec une nette domination des secteurs de la santé, du sport et de l'éducation.

III. Les Transferts De Fonds Vers La Tunisie

A. Les transferts bancaires

Figure 17 : Évolution des revenus du travail des tunisiens à l'étranger 2020 - 2024²



Source : Banque Centrale de Tunisie (BCT)

* Les chiffres sont exprimés en Millions de dinars, Les chiffres de 2024 sont préliminaires

L'évolution des revenus du travail des Tunisiens à l'étranger entre 2020 et 2024 montre une tendance globalement haussière, avec une augmentation continue des montants totaux. En 2020, le revenu du travail s'élevait à 6 248,8 millions, pour atteindre 9 803,9 millions en 2024, soit une croissance de plus de 56,8 % sur la période. Le revenu monétaire, qui constitue la majeure partie des transferts, suit une dynamique similaire, passant de 5 466,8 millions en 2020 à 8 128 millions en 2024, soit une augmentation de 48,7 %. Toutefois, son rythme de croissance est légèrement inférieur à celui du revenu total, ce qui indique que la part des revenus en nature a crû plus rapidement. En effet, les revenus en nature sont passés de 782 millions en 2020 à 1 675,9 millions en 2024, soit une augmentation de 114,3 %. Cette hausse significative pourrait refléter une diversification des formes de transferts, avec une proportion croissante d'envois sous forme de biens et de services plutôt que sous forme monétaire. L'année 2021 marque une hausse notable des revenus (+28,1 % par rapport à 2020), suivie d'une augmentation plus modérée en 2022 (+4,6 %). La progression se poursuit en 2023 (+5,4 %) avant une accélération estimée en 2024 (+11,2 %). La dynamique des revenus en nature est particulièrement marquée en 2024, avec une hausse de 44,4 % par rapport à l'année précédente, ce qui pourrait indiquer des changements structurels dans la manière dont les migrants soutiennent leurs familles ou investissent en Tunisie.

Tableau 4 : Transferts de fonds des Tunisiens à l'étranger par zone géographique en 2022 et 2023

| Région\ Année | 2022 | | 2023 | |
|-------------------------------------|--------|---------|--------|---------|
| Pays européens | 7346.3 | 87.80% | 7729.9 | 87.67% |
| Pays arabes | 806.5 | 9.64% | 845.2 | 9.59% |
| Pays africains non arabes | 15 | 0.18% | 15.4 | 0.17% |
| Pays d'Amérique du Nord | 146.1 | 1.75% | 171.2 | 1.94% |
| Autres pays | 7.3 | 0.09% | 7.8 | 0.09% |
| Institutions internationales | 45.8 | 0.55% | 47.6 | 0.54% |
| Total | 8367 | 100.00% | 8817.1 | 100.00% |

Source : Banque Centrale de Tunisie (BCT)

L'analyse des transferts de fonds des Tunisiens à l'étranger par zone géographique en 2022 et 2023 met en évidence une forte concentration des transferts de fonds en provenance des pays



européens, qui représentent plus de 87 % du total des transferts en 2022 et 2023. Les montants en provenance de cette région ont augmenté de 5,2 %, passant de 7 346,3 millions en 2022 à 7 729,9 millions en 2023. Cette prépondérance des transferts en provenance d'Europe s'explique par la forte présence de la diaspora tunisienne dans des pays comme la France, l'Italie et l'Allemagne, où la majorité des travailleurs migrants tunisiens sont installés. Les transferts en provenance des pays arabes ont également connu une hausse, bien que plus modérée (+4,8 %), atteignant 845,2 millions en 2023 contre 806,5 millions en 2022. Ces flux sont principalement liés aux travailleurs tunisiens résidant dans les pays du Golfe, où une partie de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée trouve des opportunités d'emploi. Les transferts en provenance d'Amérique du Nord, bien que représentant une part plus faible du total, ont affiché une croissance significative de 17,2 %, atteignant 171,2 millions en 2023 contre 146,1 millions en 2022. En revanche, les transferts en provenance des pays africains non arabes restent très faibles, atteignant seulement 15,4 millions en 2023 contre 15 millions en 2022, soit une variation négligeable. En 2023, les cinq premiers pays contributeurs aux transferts de fonds vers la Tunisie étaient, dans l'ordre :

1. La France avec 3 656,2 millions de dinars,
2. L'Allemagne avec 1 653,2 millions,
3. L'Italie avec 1 271,5 millions,
4. L'Arabie saoudite avec 340,3 millions,
5. La Suisse avec 256,9 millions.

B. Les transferts postaux

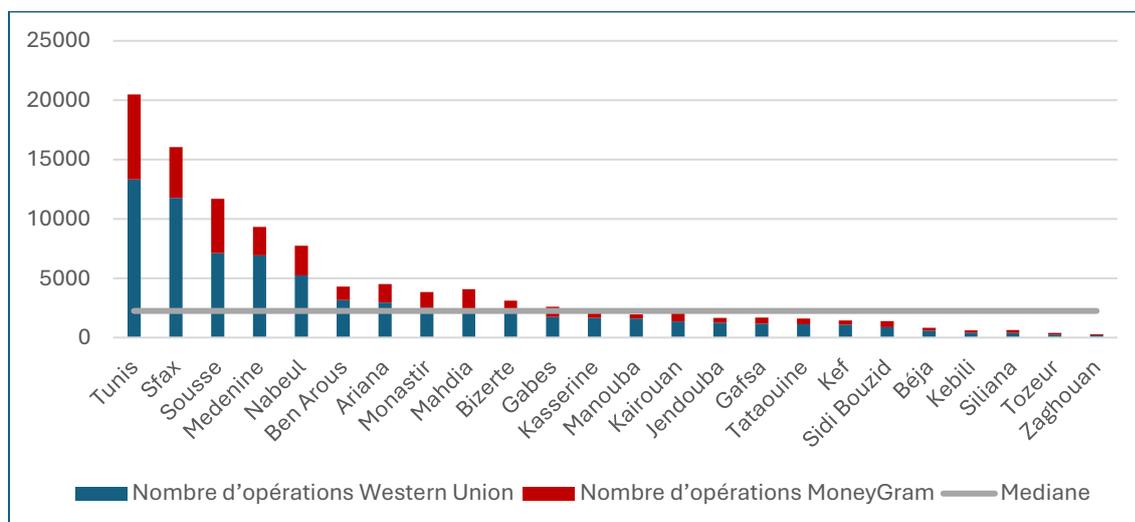
Tableau 5 : Le volume et le nombre d'opérations des Transferts postaux vers la Tunisie en 2024 par type

| | Western Union | MoneyGram | Total |
|----------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Montant (TND) | 66,100,321.160 | 34,012,893.740 | 100,113,214.90 |
| Nombre d'opérations | 71,407 | 33,320 | 104,727.00 |

Source : La poste Tunisienne

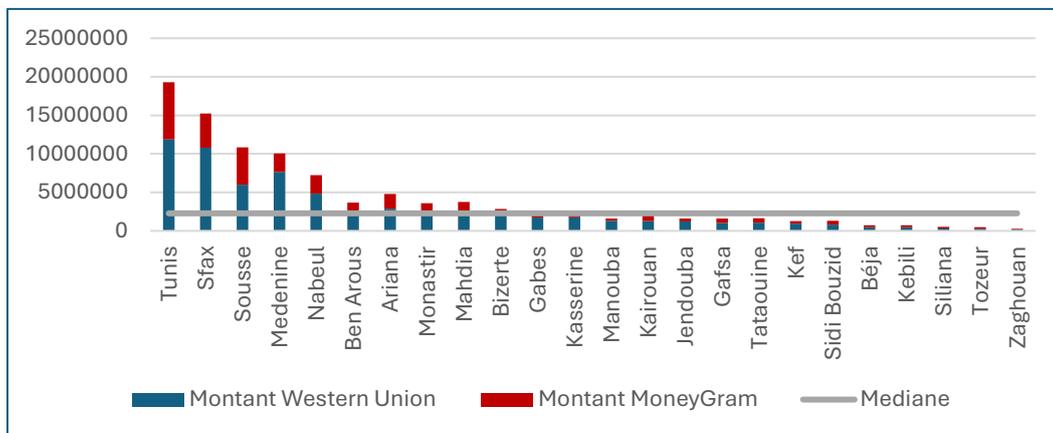
Le premier tableau met en évidence les volumes des transferts opérés via MoneyGram et Western Union. Il montre que MoneyGram a traité un montant total de 66,1 millions de dinars tunisiens à travers 71 407 transactions, tandis que Western Union a géré un volume plus faible de 34 millions de dinars pour 33 320 opérations. Ces chiffres suggèrent que MoneyGram est davantage utilisé en termes de montants transférés et de nombre de transactions, ce qui peut être lié à des frais de transaction plus compétitifs ou à une meilleure accessibilité du service pour tunisiens à l'étranger ou les immigrés en Tunisie.

Figure 18 : La répartition des nombres de transferts postaux reçus par gouvernorat et par type en 2024



Source : La poste Tunisienne

Figure 19 : La répartition des montants de transferts postaux reçus par gouvernorat et par type en2024

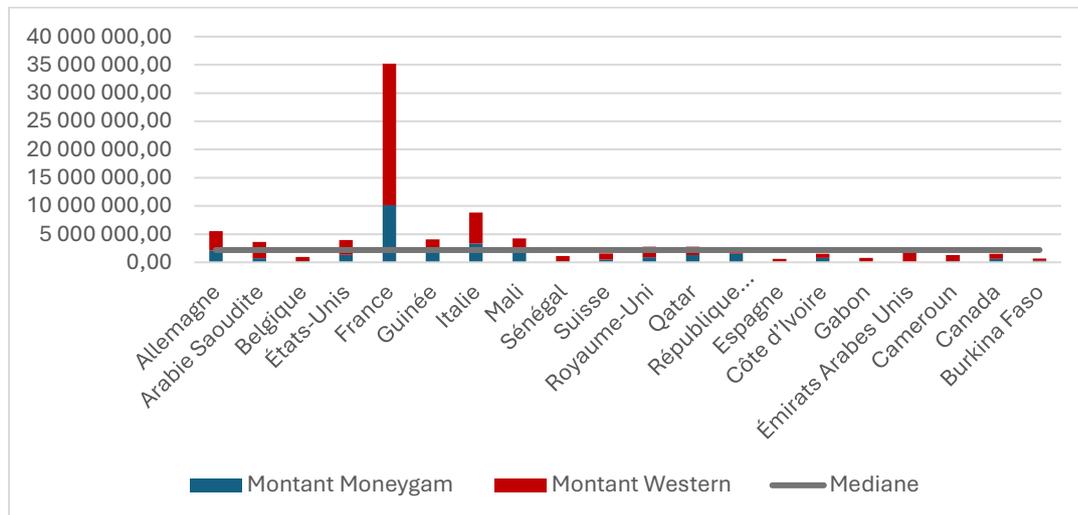


Source : La poste Tunisienne

L'analyse des deux figures met en évidence la répartition géographique des transactions de transferts postaux effectuées via Western Union et MoneyGram en Tunisie, tant en termes de nombre d'opérations que de montants envoyés. Dans la première figure, qui présente le nombre d'opérations, on observe que Tunis, Sfax et Sousse se distinguent nettement par un volume élevé de transactions, tant pour Western Union que pour MoneyGram. Tunis enregistre le plus grand nombre d'opérations (13 340 via Western Union et 7 154 via MoneyGram), suivi de Sfax et Sousse. Ces résultats s'expliquent probablement par la densité de population et le dynamisme économique de ces régions, qui concentrent une part importante des travailleurs migrants et des familles bénéficiaires de transferts des tunisiens à l'étranger.

La deuxième figure, qui présente les montants transférés, met en lumière une hiérarchie similaire. Tunis reçoit les transferts les plus élevés (près de 11,9 millions TND via Western Union et 7,4 millions TND via MoneyGram), suivi de Sfax et Sousse. L'écart entre les montants transférés et le nombre d'opérations indique que certaines régions enregistrent des transactions de valeur moyenne plus élevée. Par exemple, malgré un nombre d'opérations inférieur à d'autres régions, Medenine se distingue par des montants relativement conséquents.

Figure 20 : Le volume des Transferts postaux vers la Tunisie en 2024 par type et par pays d'origine



Source : La poste Tunisienne

L'analyse de la figure 20 Les transferts postaux vers la Tunisie, effectués via les opérateurs MoneyGram et Western Union, témoignent d'une activité financière importante de la diaspora tunisienne ou de travailleurs migrants originaires de pays africains ou arabes. L'analyse met en évidence des disparités significatives entre les pays d'origine, tant en termes de volumes que de répartition entre les deux canaux. La France se distingue très nettement comme le principal pays émetteur de transferts postaux, avec un total de plus de 35 millions de dinars tunisiens répartis entre MoneyGram (10,1 millions) et Western Union (25 millions). Elle est suivie par l'Italie (environ 8,8 millions au total) et l'Allemagne (environ 5,5 millions), ce qui confirme la prééminence des pays européens accueillant historiquement une importante communauté tunisienne. Les États-Unis et l'Arabie saoudite viennent ensuite, chacun dépassant les 3 millions via Western Union, avec des transferts également significatifs via MoneyGram. Les pays africains comme la Guinée, le Mali, la République démocratique du Congo et la Côte d'Ivoire affichent aussi des montants notables, bien qu'ils présentent souvent une asymétrie entre les



deux services. Par exemple, la RDC enregistre un montant relativement élevé via MoneyGram (1,5 million) mais beaucoup plus faible via Western Union (environ 594 000). À l'inverse, d'autres pays, comme les Émirats arabes unis et le Cameroun, montrent une préférence nette pour Western Union. Dans l'ensemble, Western Union capte une part beaucoup plus importante des transferts par rapport à MoneyGram dans presque tous les pays, ce qui suggère soit une plus grande accessibilité de ce service, soit une confiance plus ancrée dans ce canal. Certains pays d'Afrique subsaharienne (Guinée, Mali, Sénégal, Burkina Faso) montrent également une activité soutenue, indiquant que les transferts vers la Tunisie ne se limitent pas aux flux intrafamiliaux depuis la diaspora tunisienne, mais incluent aussi des transferts Sud-Sud dans des dynamiques migratoires plus complexes.³

IV. Les Investissements Des Tunisiens A L'étranger Et De Retour

A. Les investissements déclarés dans des projets industriels et de service

Tableau 6 : La répartition des projets de service des tunisiens à l'étranger par régime (2024)

| | Régime totalement exportateur | | | Régime non totalement exportateur | | | Tous régimes confondus | | |
|----------------------|-------------------------------|---------|--------|-----------------------------------|---------|----------|------------------------|---------|----------|
| | Projets | Emplois | Invest | Projets | Emplois | Invest | Projets | Emplois | Invest |
| Total général | 5 | 5 | 227000 | 712 | 943 | 43252012 | 717 | 948 | 43479012 |

Source : Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation

³ Voir l'annexe pour plus de détails (Tableau A1)

Tableau 7 : La répartition des projets industriels des Tunisiens à l'étranger par régime (2024)

| | Régime totalement exportateur | | | Régime non totalement exportateur | | | Tous régimes confondus | | |
|----------------------|-------------------------------|---------|--------|-----------------------------------|---------|---------|------------------------|---------|---------|
| | Projets | Emplois | Invest | Projets | Emplois | Invest | Projets | Emplois | Invest |
| Total général | 0 | 0 | 0 | 20 | 77 | 2820086 | 20 | 77 | 2820086 |

Source : Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation

Les tableaux 6 et 7 présentent les statistiques des investissements réalisés par les Tunisiens à l'étranger en 2024, en distinguant les projets de services et les projets industriels. Le premier tableau porte sur les projets de services et différencie les investissements selon leur régime fiscal. Les projets relevant du régime totalement exportateur sont très peu nombreux, avec seulement 5 projets recensés, générant 5 emplois et représentant un investissement total de 227 000 TND. En revanche, le régime non totalement exportateur est beaucoup plus représenté, avec 712 projets ayant permis la création de 943 emplois et mobilisant un investissement de 43 252 012 TND. Lorsqu'on agrège ces deux catégories, on obtient un total de 717 projets de services, générant 948 emplois pour un investissement global de 43 479 012 TND. Ces chiffres montrent que la majorité des investissements dans les services des Tunisiens à l'étranger sont réalisés sous un régime non totalement exportateur, ce qui suggère que ces initiatives visent davantage le marché local plutôt que l'exportation exclusive.

Le second tableau porte sur les projets industriels des Tunisiens à l'étranger et adopte une structure similaire en distinguant les régimes fiscaux. Contrairement aux services, aucun projet industriel n'a été enregistré sous le régime totalement exportateur, ce qui signifie qu'aucune initiative n'a été orientée vers une production exclusivement tournée vers l'exportation. En revanche, sous le régime non totalement exportateur, 20 projets ont été recensés, créant 77 emplois et représentant un investissement total de 2 820 086 TND. Lorsque l'on considère



l'ensemble des projets industriels, toutes catégories confondues, le bilan reste identique, puisque tous les projets enregistrés relèvent du régime non totalement exportateur. Cela suggère que l'investissement industriel des Tunisiens à l'étranger reste limité en 2024, tant en nombre de projets qu'en volume d'investissement, et qu'il est exclusivement destiné à des productions intégrant un marché local ou régional.

B. Les investissements agricole

Tableaux 8 et 9 : La répartition des opérations d'investissements agricoles par secteur en

2023 et 2024

| 2023 | Opérations | Montant |
|-------------|------------|-------------------|
| Primaire | 1 | 243,318 |
| Services | 13 | 3,508,412 |
| Agricoles | 120 | 16,756,919 |
| Aquaculture | 1 | 7,200,500 |
| | 135 | 27,709,149 |

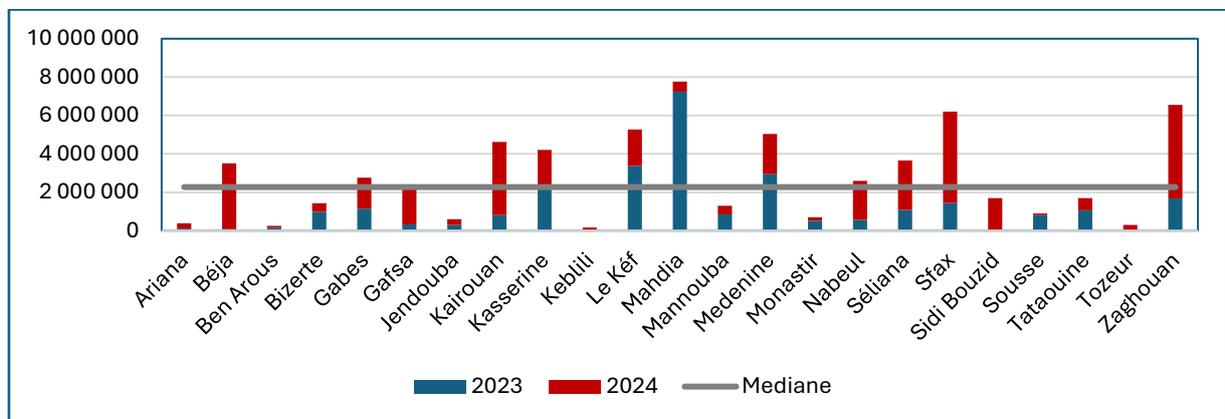
| 2024 | Opérations | Montant |
|-------------|------------|-------------------|
| Primaire | 2 | 1,399,684 |
| Services | 19 | 2,895,027 |
| Agricoles | 146 | 31,731,203 |
| Aquaculture | 3 | 110,100 |
| | 170 | 36,136,014 |

Source : Agence de Promotion des Investissements Agricoles

L'évolution des opérations d'investissement dans le secteur agricole, telles que recensées par l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles, montre une augmentation notable entre 2023 et 2024. Le nombre total d'opérations passe de 135 à 170, soit une progression de 26 %, tandis que le montant total investi s'élève de 27,7 millions de dinars en 2023 à 36,1 millions en 2024, représentant une hausse de près de 30 %. Cette dynamique est principalement portée par le secteur agricole, qui enregistre une augmentation du nombre d'opérations (de 120 à 146) ainsi qu'une croissance significative du volume d'investissement, atteignant 31,7 millions de dinars en 2024 contre 16,8 millions l'année précédente. L'investissement dans les services connaît, en

revanche, une légère baisse en valeur, passant de 3,5 millions à 2,9 millions de dinars, bien que le nombre d'opérations augmente (de 13 à 19). Le secteur primaire, qui affichait une seule opération en 2023 pour un montant de 243 318 dinars, en compte deux en 2024 avec un investissement plus conséquent de près de 1,4 million de dinars. Quant à l'aquaculture, bien que le nombre d'opérations progresse (de 1 à 3), le montant investi chute drastiquement, passant de 7,2 millions à seulement 110 100 dinars en 2024, ce qui pourrait indiquer une redirection des fonds vers d'autres priorités du secteur agricole. Ces tendances reflètent un accroissement global de l'investissement agricole, avec une concentration accrue sur les activités de production et de services liés à l'agriculture. La baisse des financements dans l'aquaculture pourrait être liée à des ajustements stratégiques ou à des difficultés structurelles dans le secteur.

Figure 21 : La répartition des opérations d'investissements agricoles par Gouvernorat en 2023 et 2024⁴



Agence de Promotion des Investissements Agricoles

L'évolution des investissements agricoles par gouvernorat entre 2023 et 2024 met en évidence une intensification des opérations dans plusieurs régions, accompagnée d'une augmentation globale du volume d'investissement. Le nombre total d'opérations passe de 135 en 2023 à 170 en 2024, tandis que le montant total investi progresse de 27,7 millions de dinars à 36,1 millions

⁴ Plus de détails sont en Annexe (Tableau A2)



de dinars, soit une hausse d'environ 30 %. Cette croissance traduit une dynamique positive du secteur agricole et une répartition plus large des projets à travers les différentes régions du pays. Certains gouvernorats connaissent une expansion significative des investissements. C'est notamment le cas de Béja, où le nombre d'opérations passe de 1 à 5, avec un volume d'investissement en forte hausse, atteignant 3,4 millions de dinars en 2024 contre seulement 79 535 dinars l'année précédente. Kairouan enregistre également une progression importante, avec 10 opérations pour un montant total de 3,8 millions de dinars, contre 3 opérations et 809 760 dinars en 2023. Sfax se distingue par une hausse marquée des investissements, atteignant près de 4,8 millions de dinars en 2024, soit plus du triple de l'année précédente. Zaghouan suit une tendance similaire, passant de 1,6 million à près de 4,9 millions de dinars d'investissement. D'autres régions affichent toutefois un recul, tant en nombre d'opérations qu'en valeur des investissements. C'est le cas de Mahdia, où le volume d'investissement chute drastiquement de 7,2 millions de dinars en 2023 à seulement 538 000 dinars en 2024. Medenine connaît également une baisse du nombre d'opérations (de 23 à 17) et du volume d'investissement (de 2,9 millions à 2,1 millions de dinars). À Kasserine, bien que le nombre d'opérations diminue (de 22 à 16), les investissements restent à un niveau relativement élevé (1,9 million de dinars). L'extension de l'investissement à de nouvelles régions est une autre tendance marquante. En 2024, des opérations sont recensées à Kébili et Tozeur, qui ne figuraient pas dans les statistiques de 2023. Toutefois, certaines zones enregistrent une stagnation ou un faible niveau d'investissement, comme Sousse, où une seule opération est répertoriée en 2024 avec un investissement réduit à 99 000 dinars.

V. Les Avantages Au Profit Des Tunisiens A L'étranger Et De Retour

Tableau 10 : Les statistiques des voitures et des motos réalisés dans le cadre de l'exemption
personnel

| 2024 | | Nombre de voitures | Montant de l'imposition et des taxes prélevés (TND) | Montant de l'avantage fiscal accordé (TND) |
|----------------------------|---------------------------|--------------------|---|--|
| Exemption totale | 1ère fois | 10852 | 242460 | 2056037789 |
| | Ré-exemption ⁵ | 1520 | | |
| Exemption partielle | 1ère fois | 8800 | 195450526 | 580727711 |
| | Ré-exemption ⁶ | 1864 | | |

Source : la douane tunisienne

Tableau 11 : Les Statistiques concernant les camions, le matériel et les fournitures importés dans le cadre de la réalisation ou de participation dans des projets

| 2024 | Montant (TND) | Montant de l'imposition et des taxes prélevés (TND) | Montant de l'avantage fiscal accordé (TND) |
|--------------------------------|---------------|---|--|
| Camions | 67051273 | 7095153 | 63870331 |
| Matériel et fournitures | 8963272 | 13100 | 1810681 |

Source : la douane tunisienne

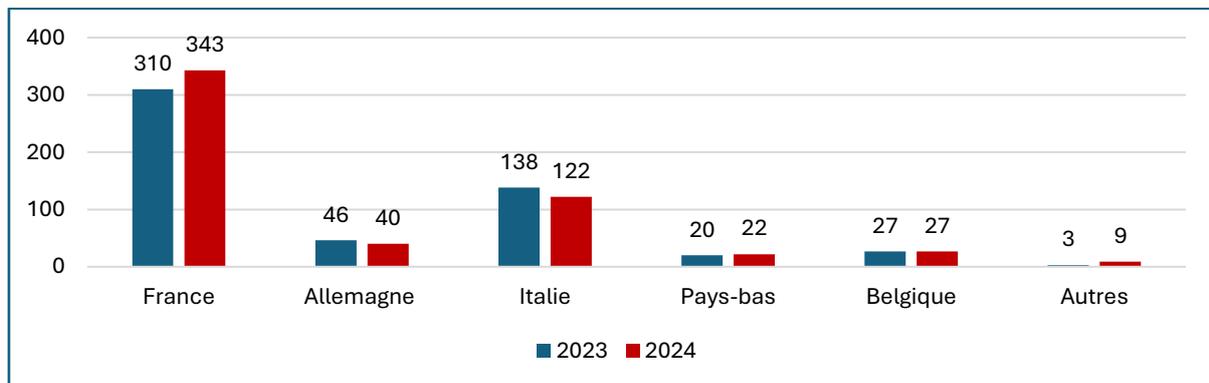
⁵ Conformément aux dispositions de l'arrêté n° 370 de 2024 du 19/06/2024, qui permet de rebénéficier de l'exemption après 10 ans.

⁶ Conformément aux dispositions de l'arrêté n° 370 de 2024 du 19/06/2024, qui permet de rebénéficier de l'exemption après 10 ans.

Les tableaux 10 et 11 présentent des statistiques issues de la douane tunisienne concernant les exemptions fiscales appliquées aux véhicules particuliers ainsi qu'aux camions, matériels et fournitures destinés à des projets en 2024. Dans le cadre de l'exemption personnelle, 10 852 voitures ont bénéficié d'une exemption totale pour une première importation, avec un montant total d'impôts et taxes prélevés de 242 460 TND et un avantage fiscal accordé de 2 056 037 789 TND. Une ré-exemption a également été accordée pour 1 520 véhicules. Concernant l'exemption partielle, 8 800 voitures ont été importées pour la première fois, avec 195 450 526 TND d'impôts et taxes collectés et un avantage fiscal de 580 727 711 TND. De plus, 1 864 véhicules ont fait l'objet d'une ré-exemption. Pour les importations liées aux projets, les camions représentent un montant total de 67 051 273 TND, avec des impôts et taxes prélevés de 7 095 153 TND et un avantage fiscal de 63 870 331 TND. Quant au matériel et aux fournitures, leur valeur s'élève à 8 963 272 TND, avec 13 100 TND de taxes collectées et un avantage fiscal de 1 810 681 TND.

VI. La protection sociale des tunisiens à l'étranger

Figure 22. Nombre de bénéficiaires de la sécurité sociale inscrits dans le cadre d'accords bilatéraux, par pays (2023–2024)



Source : La Caisse Nationale de sécurité Sociale

Le nombre de Tunisiens résidant à l'étranger et bénéficiant de la sécurité sociale dans le cadre d'accords bilatéraux a connu une légère augmentation entre 2023 et 2024, passant de 544 à 563 bénéficiaires. La France demeure de loin le principal pays d'accueil, concentrant à elle seule plus de la moitié des bénéficiaires (310 en 2023 et 343 en 2024), ce qui reflète la forte tradition

migratoire entre la Tunisie et la France, ainsi qu'un niveau d'institutionnalisation avancé des dispositifs de protection sociale entre les deux pays. L'Italie et l'Allemagne suivent, avec des effectifs moindres, et une tendance à la baisse en 2024, passant respectivement de 138 à 122 et de 46 à 40 bénéficiaires. La Belgique présente une stabilité complète (27 bénéficiaires chaque année), tandis que les Pays-Bas enregistrent une légère hausse. Enfin, la catégorie "Autres pays" qui comprend L'Espagne, le Maroc et l'Algérie reste marginale.

Tableau 12. Nombre de bénéficiaires de la sécurité sociale par catégorie de revenu

(2023-2024)

| Catégorie de revenu | Multiple du salaire minimum garanti | 2023 | 2024 |
|---------------------|-------------------------------------|-------------|-------------|
| 1 | 2 | 1330 | 2683 |
| 2 | 4 | 3518 | 3034 |
| 3 | 6 | 1133 | 1074 |
| 4 | 9 | 1065 | 1060 |
| Total | | 7046 | 7851 |

Source : La Caisse Nationale de sécurité Sociale

L'analyse des bénéficiaires de la protection sociale pour les tunisiens résidents à l'étranger, selon leur niveau de revenu — exprimé en multiples du salaire minimum garanti — met en évidence une évolution notable dans la répartition entre les catégories. En 2023, la majorité des bénéficiaires se trouvait dans la catégorie 2 (quatre fois le salaire minimum), avec 3518 personnes, suivie par la catégorie 3 (six fois le salaire minimum) et la catégorie 4 (neuf fois le salaire minimum). En 2024, on observe un basculement significatif : le nombre de bénéficiaires dans la catégorie 1 (deux fois le salaire minimum) double, passant de 1330 à 2683, ce qui fait de cette tranche la plus représentée cette année-là. En revanche, toutes les autres catégories enregistrent une légère baisse, ce qui compense partiellement l'augmentation dans la catégorie



1. Le total général progresse de manière nette, passant de 7046 bénéficiaires en 2023 à 7851 en 2024.

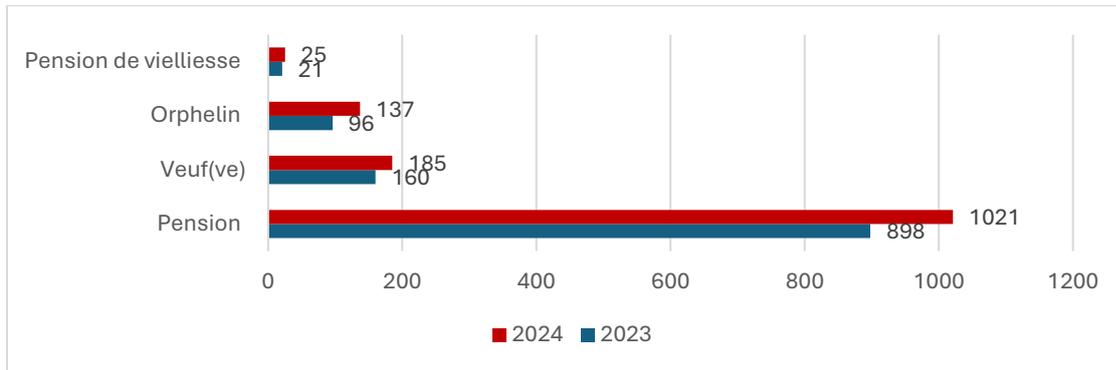
Tableau 13. Nombre de bénéficiaires par genre et tranche d'âge (2023–2024)

| | 2023 | | | | 2024 | | | |
|------------------------|-------------|-------------|-------------|------------|-------------|-------------|-------------|------------|
| | Masculin | Féminin | Total | % | Masculin | Féminin | Total | % |
| Moins de 20 ans | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| de 21 à 30 ans | 228 | 143 | 37 | 5 | 185 | 135 | 320 | 4 |
| de 31 à 40 ans | 1982 | 747 | 2729 | 39 | 1893 | 789 | 2682 | 34 |
| de 41 à 50 ans | 2140 | 526 | 2666 | 38 | 2549 | 689 | 3238 | 41 |
| de 51 à 60 ans | 988 | 140 | 1128 | 16 | 1158 | 178 | 1336 | 17 |
| de 61 à 70 ans | 134 | 16 | 150 | 2 | 199 | 23 | 222 | 3 |
| Inconnu | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 53 | 1 |
| Total | 5473 | 1572 | 7046 | 100 | 5984 | 1814 | 7851 | 100 |

Source : La Caisse Nationale de sécurité Sociale

La répartition par genre et tranche d'âge confirme la nette prédominance des hommes parmi les bénéficiaires de la sécurité sociale. En 2023, les hommes représentaient environ 78 % des effectifs, une tendance qui se maintient en 2024 avec une légère baisse de leur part relative (environ 76 %). Les femmes restent donc sous-représentées dans tous les groupes d'âge, bien que leur nombre absolu augmente entre les deux années. Les tranches d'âge les plus représentées sont celles de 31 à 40 ans et surtout de 41 à 50 ans, cette dernière affichant une progression importante en 2024 avec 3238 bénéficiaires contre 2666 l'année précédente. Ces données traduisent une présence majoritaire de bénéficiaires en âge d'activité, ce qui est cohérent avec les profils de travailleurs migrants actifs à l'étranger. On note également une augmentation notable dans la tranche de 51 à 60 ans, ainsi que dans celle de 61 à 70 ans, ce qui peut indiquer l'approche de l'âge de la retraite pour une partie croissante de cette population.

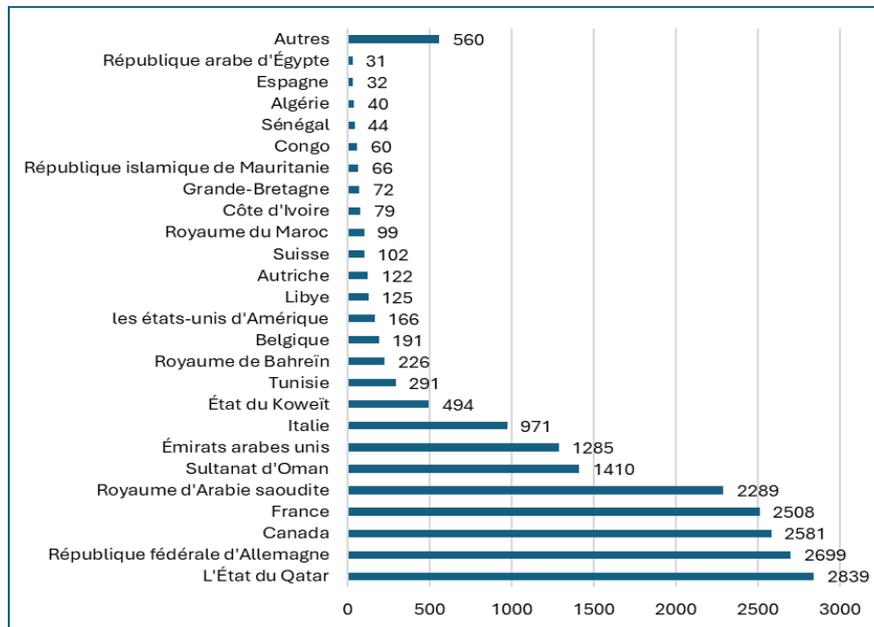
Figure 23. Nombre de bénéficiaires d'une pension de retraite par type (2023–2024)



Source : La Caisse Nationale de sécurité Sociale

Concernant les pensions de retraite, les données montrent une progression globale du nombre de bénéficiaires, qui passe de 1175 en 2023 à 1368 en 2024. Cette augmentation est principalement portée par la hausse du nombre de pensions de retraite classiques (898 à 1021), qui représentent la majorité des cas. Les pensions de veuvage et celles pour orphelins enregistrent également une croissance modérée, passant respectivement de 160 à 185 et de 96 à 137. Enfin, les pensions de vieillesse — bien que très peu nombreuses — connaissent une légère hausse (21 à 25 bénéficiaires). Cette distribution reflète probablement à la fois un vieillissement progressif des travailleurs migrants et une meilleure reconnaissance ou activation des droits à la retraite à l'échelle bilatérale.

Figure 24. Répartition des bénéficiaires de droits sociaux à l'étranger dans le cadre de la coopération technique, par pays de résidence (2024)



Source : La Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale

En 2024, un total de 19 382 Tunisiens bénéficie de droits sociaux à l'étranger via la coopération technique, dans le cadre des programmes encadrés par l'Agence tunisienne de la coopération technique. La répartition géographique montre une forte concentration dans les pays du Golfe, avec en tête le Qatar, qui accueille 2839 bénéficiaires, soit le chiffre le plus élevé parmi tous les pays recensés. L'Arabie saoudite (2289), le Sultanat d'Oman (1410), les Émirats arabes unis (1285) et le Koweït (494) suivent, confirmant la place centrale de la région dans les destinations des coopérants tunisiens. Ces pays se distinguent historiquement par leur forte demande en expertise étrangère, notamment dans les secteurs de la santé, de l'enseignement et de l'ingénierie. En parallèle, plusieurs pays occidentaux accueillent également un nombre significatif de bénéficiaires. L'Allemagne (2699), le Canada (2581) et la France (2508) forment un deuxième groupe d'importance, illustrant la diversité des débouchés offerts aux compétences tunisiennes au sein des économies avancées. L'Italie (971) complète ce groupe européen. La présence tunisienne s'étend également à l'Amérique du Nord (Canada et États-Unis), à

l’Afrique subsaharienne (Côte d’Ivoire, Sénégal, Mauritanie, Congo), ainsi qu’à quelques pays du Maghreb et du Machrek. Les pays arabes du Maghreb comme la Libye (125), le Maroc (99) et l’Algérie (40) affichent des chiffres modestes en comparaison, tout comme les pays européens hors France et Allemagne, tels que l’Autriche (122), la Suisse (102) ou encore la Grande-Bretagne (72).

VII. Les étrangers en Tunisie

A. Les permis de travail accordés aux travailleurs étrangers

Figure 25 : Évolution du nombre de contrats et certificats accordés entre 2020 et 2024



Source : Direction Générale du placement à l'étranger et de la main d'œuvre étrangère.

Le nombre de permis de travail délivrés aux travailleurs étrangers reste relativement stable entre 2020 et 2024, oscillant autour de 1 500 à 1 800 autorisations par an. Parallèlement, on observe une légère baisse des certificats d'exemption, passant de 3 047 en 2020 à 2 430 en 2024, ce qui pourrait refléter un resserrement progressif des conditions d'accès ou une modification du profil des travailleurs concernés.

Tableau 14 : Répartition par nationalité des permis de travail accordés aux travailleurs étrangers en 2024 ⁷

| Pays | Total | | Total |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|
| | Certificats | Contrats | |
| France | 417 | 320 | 737 |
| Maroc | 660 | 22 | 682 |
| Italie | 341 | 71 | 412 |
| Egypte | 95 | 192 | 287 |
| Chine | 82 | 175 | 257 |
| Inde | 35 | 150 | 185 |
| Syrie | 64 | 70 | 134 |
| Allemagne | 49 | 78 | 127 |
| Libye | 68 | 48 | 116 |
| Turquie | 31 | 83 | 114 |
| USA | 57 | 33 | 90 |
| Grande-Bretagne | 21 | 64 | 85 |
| Liban | 33 | 21 | 54 |
| Autres | 477 | 482 | 959 |
| total | 2430 | 1809 | 4239 |

Source : Direction Générale du placement à l'étranger et de la main d'œuvre étrangère

Le tableau montre une répartition des permis de travail accordés aux travailleurs étrangers en 2024 par nationalité, avec une prédominance des renouvellements par rapport aux premières demandes. Parmi les pays les plus représentés, la **France** arrive en tête avec 737 permis, dont une grande majorité concerne des renouvellements (332 pour les certificats et 153 pour les

⁷ Voir l'Annexe (Tableau A3) pour plus de détails



permis de travail). Le **Maroc** suit avec 682 permis, une grande partie étant des certificats renouvelés (486), tandis que les permis de travail restent marginaux (22). D'autres pays comme l'**Italie**, l'**Égypte**, et la **Chine** affichent également un nombre significatif de renouvellements, en particulier pour les permis de travail, ce qui témoigne de la stabilité des flux migratoires et du renouvellement de la main-d'œuvre étrangère dans ces destinations. En revanche, des pays comme l'**Inde** et la **Syrie** montrent un nombre plus élevé de premières demandes, suggérant une entrée de nouveaux travailleurs sur le marché du travail international.

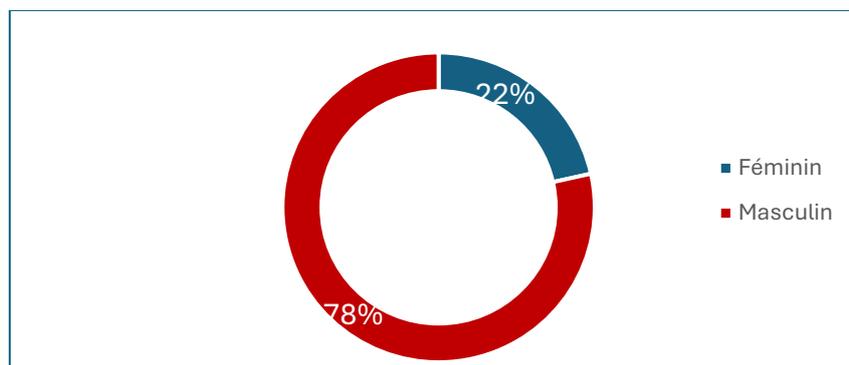
Tableau 15 : Répartition des permis de travail accordés aux travailleurs étrangers en 2024 par secteur

| Secteur | Total | | Total |
|--|-------------|-------------|-------------|
| | Certificats | Contrats | |
| Industrie manufacturière | 1033 | 92 | 1125 |
| Construction | 98 | 351 | 449 |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques | 407 | 27 | 434 |
| Hébergement et restauration | 46 | 294 | 340 |
| Enseignement | 19 | 310 | 329 |
| Autres activités de services | 210 | 96 | 306 |
| Activités de services administratifs et de soutien | 127 | 162 | 289 |
| Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles | 155 | 91 | 246 |
| Information et communication | 124 | 39 | 163 |
| Arts, spectacles et activités récréatives | 10 | 104 | 114 |
| Industries extractives | 43 | 69 | 112 |
| Autres | 158 | 174 | 332 |
| Total | 2430 | 1809 | 4239 |

Source : Direction Générale du placement à l'étranger et de la main d'œuvre étrangère

Le tableau présente la répartition des permis de travail et des certificats d'exemption par secteur d'activité en 2024. Le secteur **Industrie manufacturière** domine largement, avec un total de 1 125 permis, dont une majorité (808) correspond à des renouvellements de certificats. La **Construction** se distingue également avec un nombre élevé de permis de travail (351), bien que la majorité concerne des premières demandes dans les certificats d'exemption. En revanche, les **Activités spécialisées, scientifiques et techniques** et l'**Hébergement et restauration** montrent un nombre plus faible de renouvellements, mais des premières demandes notables pour les permis de travail, suggérant une demande croissante dans ces secteurs pour des travailleurs étrangers. Les secteurs tels que l'**Enseignement** et les **Arts, spectacles et activités récréatives** semblent moins dépendants des renouvellements de permis, avec un nombre relativement plus faible de travailleurs étrangers dans ces domaines. Enfin, la catégorie **Autres** englobe une diversité d'activités, totalisant 332 permis et certificats, majoritairement des renouvellements. Cela met en évidence la diversité des secteurs sollicitant des travailleurs étrangers en 2024, avec une forte concentration dans l'industrie, la construction et les services.

Figure 26 : Répartition par genre du nombre de permis de travail délivrés aux travailleurs étrangers en 2024



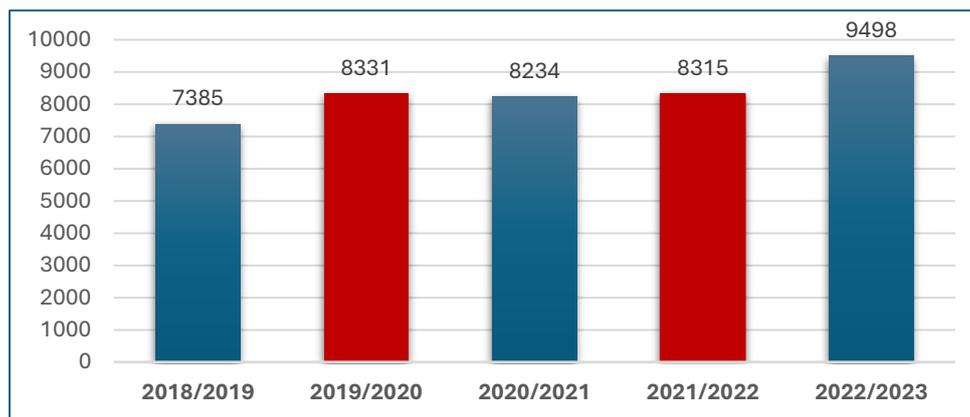
Source : Direction Générale du placement à l'étranger et de la main d'œuvre étrangère

En 2024, un total de 4 239 permis de travail ont été délivrés aux travailleurs étrangers, dont 22% (912 permis) ont été accordés à des femmes, et 78% (3 327 permis) à des hommes. Cette

répartition suggère une prépondérance masculine dans l'octroi des permis de travail, ce qui pourrait refléter des tendances sectorielles, avec des secteurs à forte demande de main-d'œuvre masculine, comme la construction et l'industrie, dominant les demandes.

B. Les étudiants étrangers

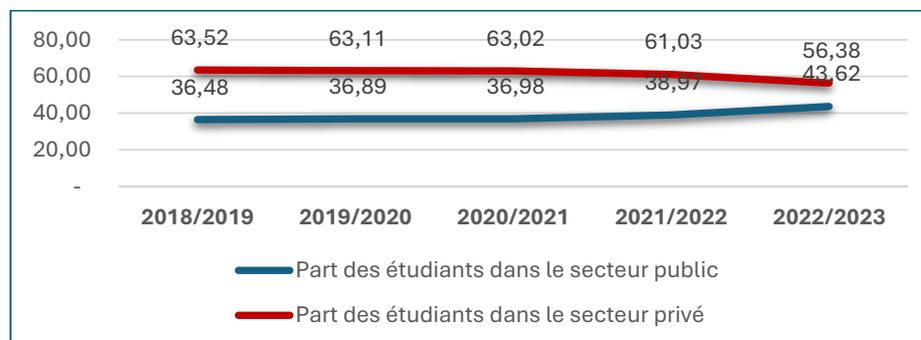
Figure 27 : Évolution du nombre des étudiants étrangers en Tunisie (public et privé)



Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Scientifique

Durant l'année universitaire 2022-2023, La Tunisie comptait 9 498 étudiants étrangers, représentant 3,1% de la population étudiante totale. On observe une augmentation du nombre d'étudiants étrangers au cours des dernières années, passant de 7 385 en 2018-2019 à 9 498 en 2022-2023.

Figure 28 : Répartition des étudiants étrangers en Tunisie par secteur (%)

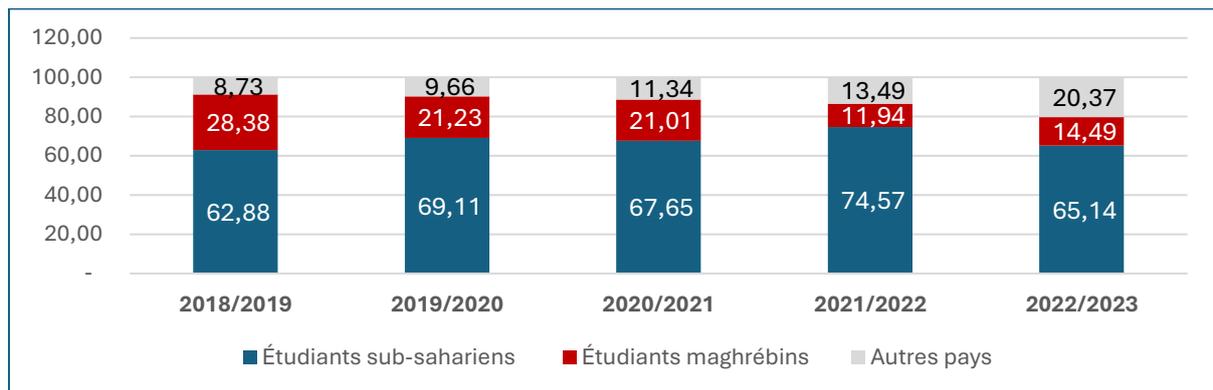


Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Scientifique

Plus de la moitié des étudiants sont dans le secteur privé de l'enseignement supérieur. La proportion d'étudiants étrangers dans le secteur privé a diminué durant ces cinq dernières années, passant de 63,52% en 2018-2019 à 56,38% en 2022-2023.

Figure 29 : Évolution de la répartition des étudiants étrangers en Tunisie par

Région d'origine (%)

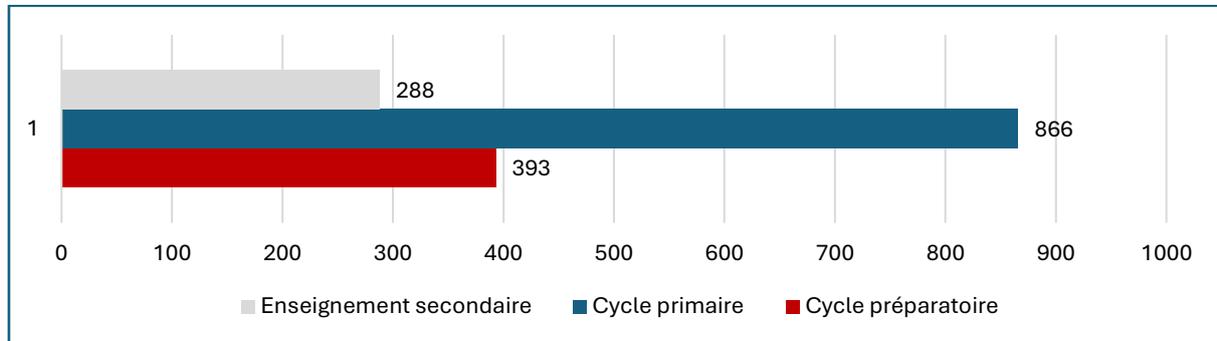


Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Scientifique

En ce qui concerne l'origine des étudiants étrangers, en 2023, **les étudiants subsahariens représentent 65,14% du total**, les étudiants maghrébins 14,49% et les étudiants provenant d'autres régions 20,37%. Une évolution notable est constatée entre 2021-2022 et 2022-2023, avec une diminution des étudiants d'origine sub-saharienne de 74% à 65% avec une augmentation importante des étudiants provenant d'autres régions (hors Maghreb). Quant aux étudiants maghrébins, on peut remarquer une diminution, en termes de pourcentage, passant de 28.38% en 2018 à presque la moitié en 2023 (14.49%).

C. Les élèves étrangers

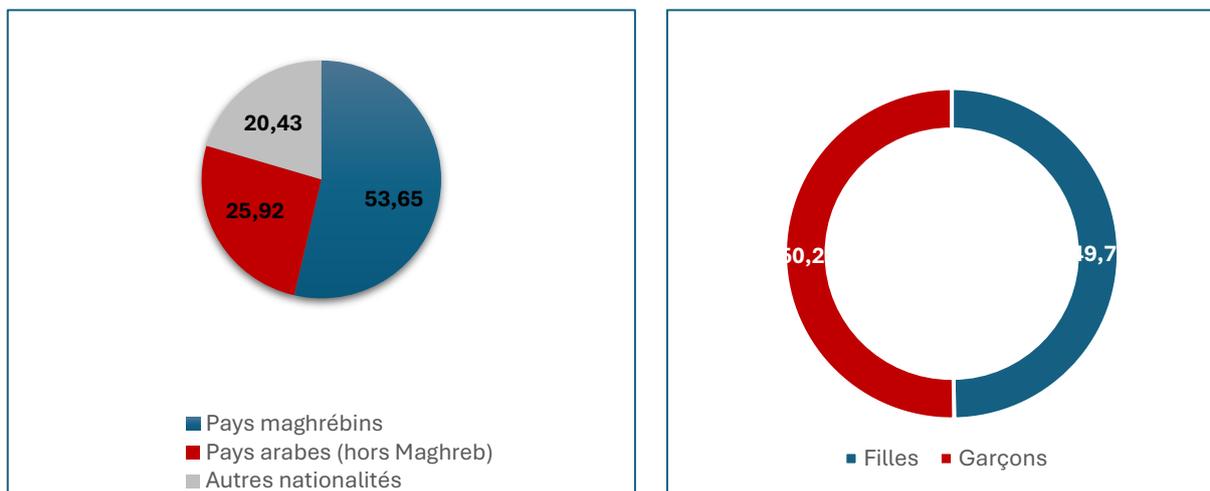
Figure 30 : Nombre d'élèves étrangers selon le niveau d'éducation en 2024



Source : Ministère de l'éducation

En 2024, on compte plus de 1 547 élèves scolarisés dans des établissements tunisiens. Le cycle primaire représente le cycle le plus important avec plus de 55.9% du nombre total d'élèves tandis que les cycles préparatoires et secondaires représentent respectivement 25,4% et 18,5%.

Figure 31 et 32 : Répartition des élèves étrangers par région d'origine puis par genre en 2024

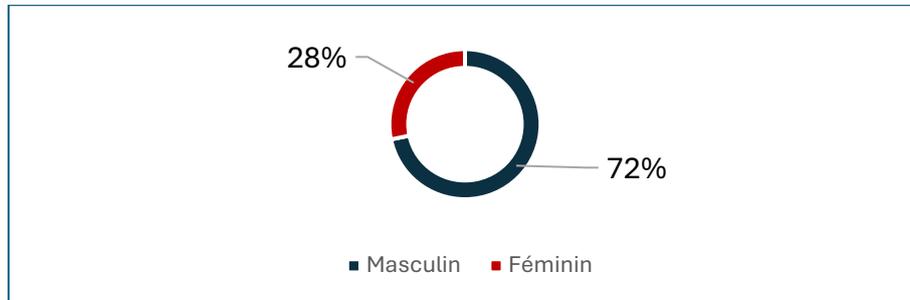


Source : Ministère de l'éducation

La répartition par genre indique une très légère prédominance masculine, avec 50,23% de garçons. En termes de nationalité, les élèves sont majoritairement d'origine maghrébine (53,65%), suivis par les élèves d'autres pays arabes (25,92%) et les élèves d'autres nationalités (20,43%).

D. La formation professionnelle des étrangers

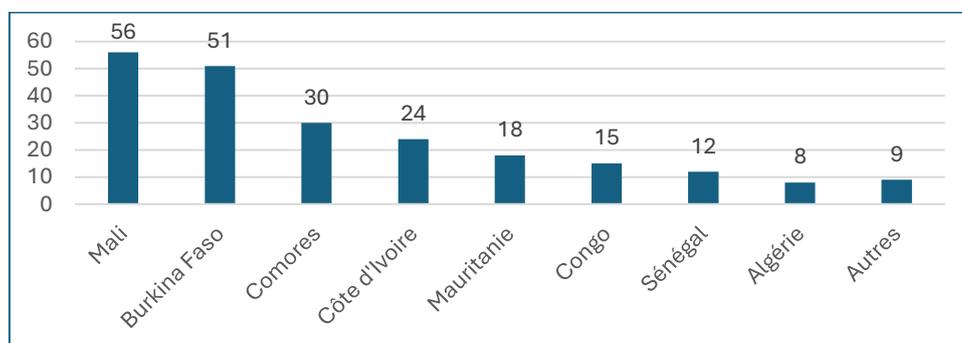
Figure 33 : Répartition par genre des stagiaires étrangers en formation dans les centres de formation professionnelle relevant de l'Agence tunisienne de la formation professionnelle en 2024



Source : l'Agence tunisienne de la formation professionnelle

La répartition des stagiaires étrangers en formation dans les centres relevant de l'Agence tunisienne de la formation professionnelle montre une forte prédominance masculine, avec 72% d'hommes contre 28% de femmes sur un total de 223 personnes. Cette disparité peut s'expliquer par une orientation plus marquée des formations techniques et professionnelles vers des secteurs traditionnellement masculins, ainsi que par des facteurs socioculturels influençant l'accès des femmes à ce type de formation dans les pays d'origine des stagiaires.

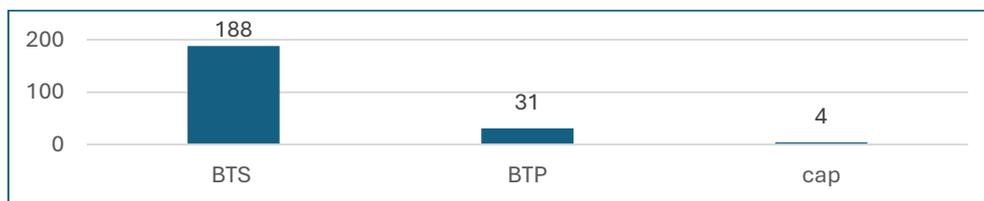
Figure 34 : Répartition par Pays d'origine du nombre stagiaires étrangers en formation dans les centres de formation professionnelle relevant de l'Agence tunisienne de la formation professionnelle en 2024



Source : l'Agence tunisienne de la formation professionnelle

En termes de provenance, la majorité des stagiaires viennent du Mali (56) et du Burkina Faso (51), suivis des Comores (30) et de la Côte d'Ivoire (24). Ces chiffres révèlent une forte présence d'apprenants issus d'Afrique subsaharienne, probablement en raison des accords de coopération entre la Tunisie et ces pays, ainsi que de l'attractivité du système de formation professionnelle tunisien.

Figure 35: Répartition par type de diplôme du nombre des stagiaires étrangers en formation dans les centres de formation professionnelle relevant de l'Agence tunisienne de la formation professionnelle en 2024



Source : l'Agence tunisienne de la formation professionnelle

Concernant le type de diplôme préparé, la grande majorité des stagiaires étrangers en formation poursuivent un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) avec 188 inscrits, soit plus de 84% du total. Le Brevet de Technicien Professionnel (BTP) ne concerne que 31 personnes, tandis que le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) est très marginal avec seulement 4 inscrits. Cette répartition suggère que les étudiants étrangers stagiaires étrangers privilégient les formations de niveau supérieur.



Liste des Figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Evolution des effectifs des TRE (1954) | 8 |
| Figure 4 : Statistiques des étudiants tunisiens à l'étranger en 2024..... | 11 |
| Figure 5 : Statistiques des cadres tunisiens à l'étranger en 2024 | 12 |
| Figure 6 : Statistiques des sans-emploi tunisiens à l'étranger | 12 |
| Figure 7 : Évolution des placements par régions de destination (%) | 13 |
| Figure 8 : Évolution des placements par pays (les 6 pays les plus importants)..... | 15 |
| Figure 9 : La répartition des recrutements par secteur en 2024..... | 16 |
| Figure 10 : L'évolution des placements dans les secteurs de la santé l'enseignement entre 2017 &2024... | 17 |
| Figure 11 : Répartition des coopérants selon la tranche d'âge actuelle et au départ | 10 |
| Figure 12 : Évolution du nombre des coopérants de retour | 20 |
| Figure 13 : La répartition des Coopérants de retour par région en 2024..... | 21 |
| Figure 14 : Répartition des opérations de recrutement à l'étranger pour l'année 2024 par pays d'admission | 22 |
| Figure 15: Répartition par genre des opérations de recrutement à l'étranger réalisées par | 23 |
| Les établissements privés en 2024 | 23 |
| Figure 16 : Répartition par pays d'accueil des opérations de recrutement à l'étranger réalisées par des établissements privés recrutant à l'étranger en 2024 | 23 |
| Figure 17 : Évolution des revenus du travail des tunisiens à l'étranger 2020 - 2024 | 26 |
| Figure 18 : La répartition des nombres de transferts postaux reçus par gouvernorat et par type en 2024 ... | 29 |
| Figure 19 : La répartition des montants de transferts postaux reçus par gouvernorat et par type en 2024 .. | 30 |
| Figure 20 : Le volume des Transferts postaux vers la Tunisie en 2024 par type et par pays d'origine..... | 31 |
| Figure 21 : La répartition des opérations d'investissements agricoles par Gouvernorat en 2023 et 2024 ... | 35 |
| Figure 22. Nombre de bénéficiaires de la sécurité sociale inscrits dans le cadre d'accords bilatéraux, par pays (2023–2024)..... | 38 |
| Figure 23. Nombre de bénéficiaires d'une pension de retraite par type (2023–2024)..... | 41 |
| Figure 24. Répartition des bénéficiaires de droits sociaux à l'étranger dans le cadre de la coopération technique, par pays de résidence (2024) | 42 |



| | |
|---|----|
| Figure 25 : Évolution du nombre de contrats et certificats accordés entre 2020 et 2024..... | 43 |
| Figure 26 : Répartition par genre du nombre de permis de travail délivrés aux travailleurs étrangers en 2024 | 46 |
| Figure 27 : Évolution du nombre des étudiants étrangers en Tunisie (public et privé) | 47 |
| Figure 28 : Répartition des étudiants étrangers en Tunisie par secteur (%) | 47 |
| Figure 29 : Évolution de la répartition des étudiants étrangers en Tunisie par région d'origine (%) | 48 |
| Figure 30 : Nombre d'élèves étrangers selon le niveau d'éducation en 2024..... | 49 |
| Figure 31 et 32 : Répartition des élèves étrangers par région d'origine puis par genre en 2024 (%) | 49 |
| Figure 33 : Répartition par genre des stagiaires étrangers en formation dans les centres de formation professionnelle relevant de l'Agence tunisienne de la formation professionnelle en 2024 | 50 |
| Figure 34 : Répartition par Pays d'origine du nombre stagiaires étrangers en formation dans les centres de formation professionnelle relevant de l'Agence tunisienne de la formation professionnelle en 2024 | 50 |
| Figure 35: Répartition par type de diplôme du nombre des stagiaires étrangers en formation dans les centres de formation professionnelle relevant de l'Agence tunisienne de la formation professionnelle en 2024 | 51 |



Liste des Tableaux

| | |
|--|-----------|
| <i>Tableau 1 : Statistiques communauté tunisienne à l'étranger par continent en 2024.....</i> | <i>9</i> |
| <i>Figure 2 : Statistiques communauté tunisienne à l'étranger par genre en 2024.....</i> | <i>9</i> |
| <i>Figure 3 : La répartition des tunisiennes par l'obtention d'une double nationalité en 2024.....</i> | <i>10</i> |
| <i>Tableau 2: La répartition des coopérants par genre et Statut matrimonial en 2024.....</i> | <i>19</i> |
| <i>Tableau 3 : Répartition par spécialité des opérations de recrutement à l'étranger réalisées par les établissements de recrutement privées à l'étranger au cours de l'année 2024</i> | <i>25</i> |
| <i>Tableau 4 : Transferts de fonds des Tunisiens à l'étranger par zone géographique en 2022 et 2023</i> | <i>27</i> |
| <i>Tableau 5 : Le volume et le nombre d'opérations des Transferts postaux vers la Tunisie en 2024 par type</i> | <i>29</i> |
| <i>Tableau 6 : La répartition des projets de service des tunisiens à l'étranger par régime (2024)</i> | <i>32</i> |
| <i>Tableau 7 : La répartition des projets industriel des Tunisiens à l'étranger par régime (2024).....</i> | <i>33</i> |
| <i>Tableaux 8 et 9 : La répartition des opérations d'investissements agricoles par secteur en 2023 et 2024 .</i> | <i>34</i> |
| <i>Tableau 10 : Les statistiques des voitures et des motos réalisés dans le cadre de l'exemption personnel ..</i> | <i>37</i> |
| <i>Tableau 11 : Les Statistiques concernant les camions, le matériel et les fournitures importés dans le cadre de la réalisation ou de participation dans des projets.....</i> | <i>37</i> |
| <i>Tableau 12. Nombre de bénéficiaires de la sécurité sociale par catégorie de revenu (2023–2024)</i> | <i>39</i> |
| <i>Tableau 13. Nombre de bénéficiaires par genre et tranche d'âge (2023–2024).....</i> | <i>40</i> |
| <i>Tableau 14 : Répartition par nationalité des permis de travail accordés aux travailleurs étrangers en 2024</i> | <i>44</i> |
| <i>Tableau 15 : Répartition des permis de travail accordés aux travailleurs étrangers en 2024 par secteur .</i> | <i>45</i> |
| <i>Tableau A1 :Le volume des Transferts postaux vers la Tunisie en 2024 par type et par pays d'origine (top 30 pays)</i> | <i>55</i> |
| <i>Tableau A2 :La répartition des opérations d'investissements agricoles par Gouvernorat en 2023 et 2024</i> | <i>57</i> |
| <i>Tableau A3 : Répartition par nationalité des permis de travail accordés aux travailleurs étrangers en 2024</i> | <i>59</i> |



VIII. AnnexeS

Tableau A1 :Le volume des Transferts postaux vers la Tunisie en 2024 par type et par pays
d'origine (top 30 pays)

| MoneyGram | | | Western Union | | |
|---------------------|---------------|--------|---------------------|--------|---------------|
| Pays | Montant | Nombre | Pays | Nombre | Montant |
| Allemagne | 2,065,203.86 | 1,977 | Allemagne | 4,008 | 3,451,665.47 |
| Arabie Saoudite | 737,617.40 | 614 | Arabie Saoudite | 2,920 | 2,896,459.74 |
| Belgique | 218,097.82 | 291 | Autriche | 294 | 309,903.17 |
| Bénin | 213,199.98 | 306 | Belgique | 961 | 717,769.01 |
| Burkina Faso | 292,486.34 | 258 | Burkina Faso | 371 | 374,892.16 |
| Cameroun | 212,565.54 | 144 | Cameroun | 965 | 1,099,230.30 |
| Canada | 595,464.27 | 777 | Canada | 1,080 | 914,032.67 |
| Comores | 174,750.62 | 308 | Côte d'Ivoire | 929 | 748,719.12 |
| Côte d'Ivoire | 789,595.58 | 590 | Émirats Arabes Unis | 1,801 | 2,132,106.65 |
| Djibouti | 191,862.30 | 113 | Espagne | 748 | 421,630.86 |
| Émirats Arabes Unis | 120,708.58 | 126 | États-Unis | 2,482 | 2,595,027.08 |
| Espagne | 181,490.99 | 257 | France | 28,611 | 25,087,196.62 |
| États-Unis | 1,355,683.54 | 1,155 | Gabon | 693 | 659,178.55 |
| France | 10,108,595.04 | 11,720 | Guinée | 1,590 | 1,925,606.94 |
| Gabon | 129,630.75 | 109 | Irak | 242 | 429,859.35 |
| Gambie | 985,601.02 | 712 | Italie | 7,635 | 5,488,303.38 |
| Guinée | 2,125,199.57 | 1,830 | Jordanie | 403 | 301,703.78 |



| | | | | | | |
|---|--------------|-------|--|--|-------|--------------|
| Irak | 148,880.45 | 27 | | Kenya | 1,074 | 1,652,501.30 |
| Italie | 3,317,795.42 | 4,185 | | Koweït | 404 | 426,326.64 |
| Libye | 156,707.96 | 18 | | Liban | 385 | 311,260.02 |
| Mali | 2,668,234.71 | 1,522 | | Mali | 1,247 | 1,540,689.80 |
| Maroc | 193,431.81 | 257 | | Pays-Bas | 523 | 342,086.07 |
| Oman | 424,313.72 | 351 | | Pologne | 318 | 368,042.33 |
| Qatar | 1,309,075.35 | 1,030 | | Qatar | 1,334 | 1,472,871.21 |
| République Centrafricaine | 167,992.55 | 159 | | République Démocratique du Congo | 552 | 594,497.04 |
| République Démocratique du Congo | 1,511,440.40 | 1,329 | | Royaume-Uni | 2,247 | 1,846,230.75 |
| Royaume-Uni | 895,936.80 | 827 | | Sénégal | 891 | 936,687.28 |
| Sénégal | 193,905.55 | 142 | | Sierra Leone | 573 | 776,512.68 |
| Sierra Leone | 253,332.46 | 226 | | Suisse | 1,025 | |
| Suisse | 488,890.08 | 294 | | Turquie | 972 | 990,420.21 |

Source : La poste Tunisienne



Tableau A2 :La répartition des opérations d'investissements agricoles par Gouvernorat en
2023 et 2024

| Gouvernorat | 2023 | | 2024 | |
|-------------|------------|-----------------------------|------------|-----------------------------|
| | Opérations | Investissements (en TND) | Opérations | Investissements (en TND) |
| Ariana | 1 | 110,000 | 1 | 270,000 |
| Béja | 1 | 79,535 | 5 | 3,419,719 |
| Ben Arous | 1 | 152,502 | 1 | 102,000 |
| Bizerte | 4 | 978,472 | 2 | 447,930 |
| Gabes | 13 | 1,145,195 | 11 | 1,621,139 |
| Gafsa | 2 | 327,600 | 6 | 1,940,650 |
| Jendouba | 3 | 300,525 | 3 | 302,478 |
| Kairouan | 3 | 809,760 | 10 | 3,811,772 |
| Kasserine | 22 | 2,287,995 | 16 | 1,915,916 |
| Keblili | 0 | 0 | 2 | 155,618 |
| Le Kéf | 17 | 3,378,225 | 16 | 1,889,035 |
| Mahdia | 2 | 7,228,500 | 3 | 538,000 |
| Mannouba | 4 | 845,800 | 2 | 441,965 |



| | | | | |
|--------------------|------------|-------------------|------------|-------------------|
| Medenine | 23 | 2,942,535 | 17 | 2,103,173 |
| Monastir | 1 | 512,000 | 4 | 192,100 |
| Nabeul | 4 | 556,438 | 10 | 2,033,530 |
| Séliana | 4 | 1,085,042 | 12 | 2,579,362 |
| Sfax | 6 | 1,439,895 | 14 | 4,769,295 |
| Sidi Bouzid | 0 | 0 | 13 | 1,701,218 |
| Sousse | 4 | 804,150 | 1 | 99,000 |
| Tataouine | 11 | 1,054,700 | 6 | 632,440 |
| Tozeur | 0 | 0 | 1 | 294,550 |
| Zaghouan | 9 | 1,670,280 | 14 | 4,875,124 |
| Total | 135 | 27,709,149 | 170 | 36,136,014 |

Source : Agence de Promotion des Investissements Agricoles



Tableau A3 : Répartition par nationalité des permis de travail accordés aux travailleurs étrangers en 2024

| Pays | Certificats d'exemption | | Permis de travail | | Total | | Total |
|-----------------|-------------------------|----------------|-------------------|----------------|-------------|----------|-------|
| | Première fois | Renouvellement | Première fois | Renouvellement | Certificats | Contrats | |
| France | 85 | 332 | 167 | 153 | 417 | 320 | 737 |
| Maroc | 174 | 486 | 15 | 7 | 660 | 22 | 682 |
| Italie | 102 | 239 | 40 | 31 | 341 | 71 | 412 |
| Egypte | 28 | 67 | 104 | 88 | 95 | 192 | 287 |
| Chine | 47 | 35 | 83 | 92 | 82 | 175 | 257 |
| Inde | 20 | 15 | 62 | 88 | 35 | 150 | 185 |
| Syrie | 13 | 51 | 33 | 37 | 64 | 70 | 134 |
| Allemagne | 12 | 37 | 69 | 9 | 49 | 78 | 127 |
| Libye | 16 | 52 | 15 | 33 | 68 | 48 | 116 |
| Turquie | 10 | 21 | 37 | 46 | 31 | 83 | 114 |
| USA | 14 | 43 | 11 | 22 | 57 | 33 | 90 |
| Grande-Bretagne | 6 | 15 | 41 | 23 | 21 | 64 | 85 |
| Liban | 12 | 21 | 8 | 13 | 33 | 21 | 54 |
| Russie | 8 | 9 | 11 | 17 | 17 | 28 | 45 |
| Jordanie | 7 | 15 | 10 | 10 | 22 | 20 | 42 |
| Roumanie | 12 | 26 | 3 | 1 | 38 | 4 | 42 |
| Cameroun | 12 | 19 | 5 | 4 | 31 | 9 | 40 |



| | | | | | | | |
|----------------------|-----|------|-----|-----|------|------|------|
| Belgique | 4 | 21 | 8 | 7 | 25 | 15 | 40 |
| Corée du Sud | 15 | 12 | 4 | 6 | 27 | 10 | 37 |
| Irak | 6 | 16 | 8 | 5 | 22 | 13 | 35 |
| Palestine | 1 | 11 | 11 | 11 | 12 | 22 | 34 |
| Sénégal | 2 | 1 | 16 | 11 | 3 | 27 | 30 |
| Pologne | 1 | 0 | 22 | 6 | 1 | 28 | 29 |
| Côte d'Ivoire | 7 | 5 | 8 | 7 | 12 | 15 | 27 |
| Portugal | 2 | 18 | 7 | 0 | 20 | 7 | 27 |
| Autres | 89 | 158 | 158 | 126 | 247 | 284 | 531 |
| total | 705 | 1725 | 956 | 853 | 2430 | 1809 | 4239 |

SOURCE : DIRECTION GÉNÉRALE DU PLACEMENT À L'ÉTRANGER ET DE LA MAIN D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE